MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier/Février 2025



LE MAG

À LA UNE

ENTRETIEN AVEC

À LA UNE

CRÉATION D'UN CONSEIL DE LA VIE LE MAIRE SÉBASTIEN FREY PATRIOTIQUE ET DE LA MÉMOIRE

DOSSIER

NOUVELLE DÉCHÈTERIE AUX MOULIÈRES

<u>som</u>maire



À LA UNE **12**

La cérémonie des Vœux 2025 aux Agathois

Les vœux de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Les vœux aux Acteurs du Tourisme

Rencontre avec Hugo Alvarez, nouveau Directeur de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

Portrait de Christian Bèzes

Création d'un Conseil de la Vie Patriotique et de la Mémoire Inauguration du haut de la Promenade

Inauguration du Boulodrome Pierre Brandani au Môle



DOSSIER 20

Le Sictom

Ouverture d'une nouvelle déchèterie sur le site des Moulières Les actions de sensibilisation du Sictom



ÉVÉNEMENT 22

La magie de Noël a enchanté tout l'Archipel

Téléthon 2024 :

des Agathois toujours mobilisés

AGDE VUE DU CIEL **24**



SPORT 26

Diego Natchoo remporte la ceinture EBU Silver des poids moyens

Agde, lauréate du prestigieux Label « Vivez Bougez »

Un premier tournoi de tennis et padel fauteuil en terre agathoise

TRAVAUX 28

La nouvelle salle des Fêtes sera livrée en juillet 2025

VIE QUOTIDIENNE **29**

Le point sur les Comités de Quartier



HISTOIRE DE MUSÉE **30**

Une capsule temporelle découverte sous le socle de la statue du corsaire Claude Terrisse

« L'Espérance 1881 » ou le réveil d'une icône maritime.

CULTURE 32

Les spectacles de la Saison Culturelle 2025

L'exposition Transcendance à l'Espace Molière : le savoir-fer d'Aleiandro Berconsky



L'ARCHITECTURE DU XXÈME SIÈCLE **34**

Le Palais des Congrès

DANS LE RÉTRO 36

Le Village Naturiste

<u> 39</u> 40

Libre expression

En bref

Des idées pour sortir

État civil

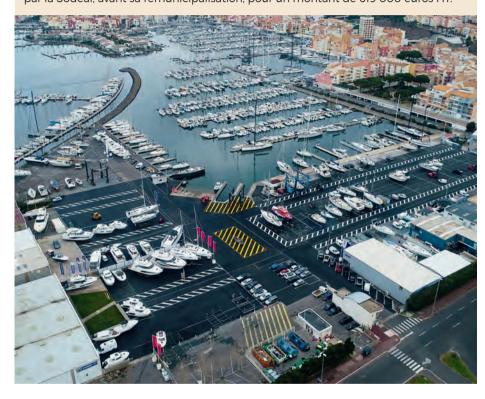
A CEPIAS E STATEMENT STATEMENT OF STATEMENT

La photo du mois

LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX DE LA ZONE TECHNIQUE DU CAP D'AGDE EST TERMINÉE

C'est dans le courant du mois de janvier que les entreprises de la Zone Technique ont pu réinvestir les lieux,

après que soit achevée la première phase des travaux sur cet espace. Au total, 15 000 m² ont été restaurés par la société Colas, notamment au niveau des enrobés qui ont été totalement refaits, afin de faciliter les manœuvres de grutage. Une deuxième phase est d'ores et déjà prévue pour le courant de l'année 2025 avec, là aussi, une réfection des enrobés sur la partie du fond de la zone et la création d'une aire de déconstruction de bateaux d'une superficie de 300 m². Cet aménagement permettra au Port du Cap d'Agde d'être l'un des plus performants dans ce domaine au sein de la région Occitanie. L'ensemble des travaux a été financé par la Sodéal, avant sa remunicipalisation, pour un montant de 619 000 euros HT.



Le journal d'Agde

est édité par la Mairie d'Agde

Direction de la Communication 34306 Agde Cedex Tél. 04 67 94 62 10 Fax 04 67 94 62 19 http://www.ville-agde.fr

Directeur

de la publication

Le Maire d'Agde Sébastien Frey

Directeur Délégué

Jérôme Cavaillès

Responsable de la publication Catherine Maurel

Responsable Adjoint de la publication

Rédaction

Redaction Direction Communication et Animation : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent

Gheysens, Renaud Cèbe et Nathalie Course, Direction des Musées d'Agde

Graphisme et mise en pages

Agnès Tardy - B@B communication - 06 65 15 36 14 Fabrication et impression Imp'Act Imprimerie

À LA UNE : La Grande Conque, cliché de Jérôme Bosc, Direction Communication et Animation

PHOTOS: Direction Communication et Animation (Laurent Cheysens, Gwénaëlle Monchaux, Joël Tron, Catherine Maurel, Céline Cautier, Jefo'me Bosc, Yacine Sersar, Renaud Cèbe, Michel Desnos); Pierre Arnaud (p.2, p.12); SIG (p.7); Hugo Alvarez (p.15); Adobestock (p.21); Direction des Affaires Culturelles (p.32); Louis Bentajou et Alain Carles (p.3, p.36 à 38); Louis Josse (p.42)

VISUELS, ILLUSTRATIONS: Direction Communication et Animation (Laurent Gheysens, Céiline Gautier); Agnès Tardy b@b communication (p.3, p.43); Agence Guillermin (p.8); Gaxieu (p.8); AREP - SNCF Gare et Connexions (p.10); Sictom (p.20); Peytavin - Claveau de Lima (p.28); Kobayashi (p.42); Bad Georges (p.42); Direction des Affaires Culturelles (p.43)

Imprimé sur papier 90 grammes Tirage, 21 000 exemplaires Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2025

>> ENTRETIEN AVEC LE MAIRE << SÉBASTIEN FREY

En ce début d'année, nous avons rencontré le Maire d'Agde Sébastien Frey afin de l'entretenir des enjeux et projets de notre territoire communal, l'occasion d'aborder avec lui les différents sujets qui font l'actualité de notre cité, les réponses à apporter aux attentes des Agathois et les innovations qu'il souhaite apporter dans la gestion communale.

CHAQUE MAIRE A SA PERSONNALITÉ, SON STYLE ET SA MANIÈRE DE FAIRE. QUELLE EST VOTRE MÉTHODE POUR AGIR AU SERVICE DES AGATHOIS ?

Ma méthode, c'est la participation. Je crois en l'échange. Je crois en la nécessité du dialoque et à l'utilité de la concertation qui souvent permettent de débloquer les situations. Depuis 22 ans, j'anime les réunions des Comités de Quartier, qui offrent un cadre où l'on peut discuter, travailler et préparer les décisions, même si en dernier ressort, il appartient aux élus d'arbitrer. Dans le même esprit, nous avons organisé récemment les rencontres des Acteurs du Tourisme aui illustrent aussi cette volonté de fédérer, de rencontrer les professionnels afin de mieux définir les enjeux et les objectifs prioritaires. Enfin, j'ai créé en décembre un Conseil de la Vie Patriotique et de la Mémoire qui réunit toutes les associations d'anciens combattants de la ville. Ce fut l'occasion de débats d'une richesse extraordinaire. De manière plus globale et pour synthétiser, j'aime que soit mis en place un calendrier qui permet de coordonner Élus et agents de la collectivité et qui peut se résumer ainsi : sur les dossiers qui le nécessitent, nous nous donnons un mois pour concerter et un mois pour décider. Ensuite, nous mettons en œuvre.

LES FINANCES SONT LE NERF DE LA GUERRE. CONCRÈTEMENT, AUJOURD'HUI, COMMENT SE PORTE LA VILLE ET QUELLE EST SA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT ?

Les finances de la Ville sont parfaitement saines et je tiens à souligner, pour que les choses soient claires, que ce n'est pas seulement le fruit du travail des mois qui viennent de s'écouler. C'est le fruit des années de travail accompli par l'équipe municipale sous l'autorité de mon prédécesseur, Gilles D'Ettore. Le résultat 2024,

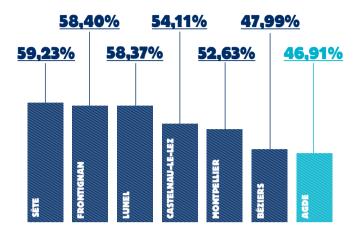


je l'ai dit en Conseil Municipal au mois de décembre dernier, est le meilleur résultat financier que la Ville d'Agde n'ait jamais obtenu. Ainsi, cette année, la capacité d'autofinancement, qui se calcule en déduisant des recettes de fonctionnement les dépenses de fonctionnement, a dépassé la barre des 14 millions d'euros. En 2020, nous étions à 10 millions. Par ailleurs, pour ce qui est des taux de fiscalité, parmi les 7 communes de plus de 20 000 habitants du département de l'Hérault, la Ville d'Agde est celle qui a le taux de taxe foncière le plus bas.

CE QU'IL FAUT COMPRENDRE, C'EST QUE VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'AUGMENTER LES IMPÔTS POUR FINANCER LES PROJETS ?

Nous n'avons pas besoin d'augmenter les impôts. Je prends l'engagement, qu'en 2025, pour la 16^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal proposera de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour les Agathois.

TAXE FONCIÈRE DES COMMUNES DE PLUS DE 20 000 HABITANTS/DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



CEPENDANT, LES AGATHOIS VOIENT LEURS FEUILLES D'IMPÔTS AUGMENTER. QUID DE LA RESPONSABILITÉ DE LA VILLE ?

C'est parfaitement exact, mais ce n'est pas la conséquence des choix faits par la ville. C'est un peu technique, mais il est important de souligner que l'augmentation constatée ne découle pas d'une hausse des taux puisque ceux-ci restent inchangés, mais de l'indexation par l'État des bases sur lesquelles s'appliquent ces taux. L'État décide du niveau d'indexation des bases par rapport à l'inflation et à l'augmentation du coût de la vie ce qui entraîne une augmentation des impôts en valeur.

L'ÉTAT, TOUT COMME LA RÉGION, LE DÉPARTEMENT, OU ENCORE L'AGGLOMÉRATION SONT DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS AFIN DE RÉALISER DES PROJETS. OR, AUJOURD'HUI, ON SAIT QU'IL Y A DES DEMANDES D'EFFORTS DRASTIQUES D'ÉCONOMIE. EST-CE QUE VOUS ALLEZ NÉANMOINS POUVOIR CONTINUER VOS PROJETS, PEUT-ÊTRE SANS L'AIDE DE CES PARTENAIRES FINANCIERS ?

Pour avoir une réponse claire: oui. Nous allons le pouvoir. Lors du Conseil Municipal du 30 janvier, nous avons présenté les orientations budgétaires dans lesquelles nous avons intégré l'effort que l'État est susceptible de nous demander d'accomplir en tant que collectivité locale dans le cadre du redressement des finances publiques de la Nation. De manière plus générale, il faut souligner que si aujourd'hui notre pays est endetté à hauteur de 3 280 milliards de dettes, les collectivités locales ne sont responsables que pour 7,5% de la dette publique. Je conçois parfaitement qu'il faille contribuer au redressement des finances de l'État, mais je dis attention, parce qu'en transférant les difficultés de l'État

vers les collectivités, cela va participer à dégrader la situation dans notre pays. Aujourd'hui, les communes et les intercommunalités restent le dernier pôle de stabilité de l'action publique dans notre pays qui a plus que jamais besoin de l'investissement qu'elles génèrent.

L'UNE DES PRINCIPALES PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ EST LA SÉCURITÉ, AVEC DES EFFORTS CONSENTIS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ.

Il y a un sondage qui est sorti au niveau national qui stipule que 87% des Français considèrent la sécurité comme une priorité. Et ils ont raison. Sur Agde, depuis des années, la sécurité constitue une priorité de l'action municipale. Et cela a payé. Pour l'année 2024, en comparaison de l'année précédente, en se basant sur des données qui émanent du Ministère de l'Intérieur, tous les chiffres de la délinquance sont en baisse. Bien évidemment, il faut que nous continuions de travailler dans cette direction parce que rien n'est jamais acquis en matière de sécurité, mais cela démontre que lorsqu'il v a une volonté politique affichée et assumée, nous arrivons à inverser les tendances. Sur Agde, **nous obtenons** des résultats satisfaisants grâce à l'action parfaitement coordonnée entre les services de Police Nationale et de Police Municipale.

QUELLES DIFFÉRENCES FAITES-VOUS ENTRE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ ?

Quand je parle de sécurité, je ne parle pas de prévention. Pour moi, la prévention, c'est un sujet que nous allons traiter dans le cadre, par exemple, de la politique jeunesse. Nous allons aider. Nous allons prévenir. Nous allons faire en sorte que les jeunes ne tombent pas dans certains types de comportements. Mais cela n'est pas suffisant. Quand il y a un délit, il faut qu'il y ait une sanction. C'est la tolérance zéro qui doit s'appliquer. Je serai intransigeant à ce propos.



QUELLES SONT LES ANNONCES QUE VOUS POUVEZ FAIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ?

En matière de sécurité, nous nous inscrivons dans du long terme. Il ne s'agit pas de changer de cap chaque année. Ce serait absurde et contre-productif. En 2025, nous allons encore augmenter le nombre de caméras de vidéoprotection, en continuant de déployer le réseau. Nous allons mettre l'accent sur les incivilités. J'ai décidé de prendre plusieurs arrêtés en ce sens, notamment un interdisant l'usage et la vente de protoxyde d'azote, ces fameux gaz hilarants. Cela peut sembler anecdotique, mais ça ne l'est pas du tout car ce type de consommation génère des comportements déviants. Cet arrêté a d'ailleurs été transmis à la Préfecture de l'Hérault, à la demande du Préfet, parce qu'il considère que c'est un modèle qui pourrait être dupliqué dans d'autres communes du département. Autre exemple. en matière de lutte contre les incivilités. Nous constatons de plus en plus de conflits d'usages sur les espaces piétonniers. J'ai donc pris un arrêté interdisant la circulation de tous les véhicules style trottinette, patinette, vélo sur les quais du Cap d'Agde ainsi que sur le Front de Mer du Grau d'Agde. Ce sont des espaces publics dédiés à la promenade pédestre et qui en conséquence doivent être parfaitement sécurisés et ne pas être parasités par d'autres moyens de locomotion susceptibles d'être dangereux pour les piétons. Enfin, toujours concernant la lutte contre les incivilités, car je considère qu'il s'agit là aussi d'une incivilité, j'ai pris un arrêté interdisant l'installation de brise-vue sur les balcons des immeubles allant du sol au plafond. Cela dégrade la qualité des façades qui participent à l'esthétique de notre cité, esthétique dont nous devons tous nous sentir solidairement responsables.



LA SANTÉ EST UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE POUR LES AGATHOIS, POUR QUI L'ACCÈS AUX SOINS EST PARFOIS DIFFICILE.

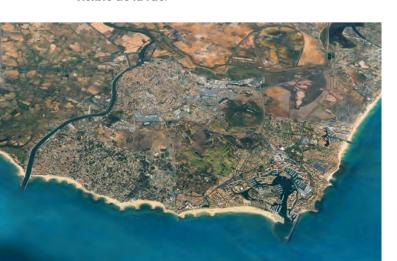
Agde est une ville attractive. Nous sommes aujourd'hui 30 000 habitants. Donc évidemment, plus il y a d'habitants, plus les besoins en matière de santé sont

importants. Beaucoup de réalisations ont déjà vu le jour. Il y a quelques années, il n'y avait plus de maisons de retraite. Il y a désormais trois EHPAD avec quelque 200 résidents. Mais surtout, nous nous sommes dotés d'équipements de pointe avec l'accueil sur notre territoire d'un centre de dialyse, d'un scanner et d'une IRM. Au printemps prochain, deux machines nouvelle génération viendront d'ailleurs compléter le dispositif existant. Mais la question qui prime aujourd'hui, c'est celle de la médecine de ville. Et là, nous n'échappons pas à une tendance nationale avec deux phénomènes qui convergent et génèrent des difficultés d'accès aux soins. D'une part, le vieillissement de la population qui suscite naturellement un accroissement de la demande de soin. Et d'autre part, le phénomène de désertification médicale que l'on constate à Agde comme ailleurs. Je considère que la Municipalité doit être active sur cet enjeu majeur pour la qualité de vie des Agathois. Je fais donc 2 propositions. La première, c'est la création au sein de l'Îlot Brescou face à la Promenade, d'un centre de soins de Petites Urgences ouvert 7 jours sur 7 qui permettra de répondre aux besoins de la population agathoise et qui participera, par ailleurs, à la revitalisation du Cœur de Ville. Il s'inscrira en complément de la Maison Médicale de Garde actuellement située à l'Hôpital Saint-Loup. Et puis, il y a un deuxième projet qui me tient beaucoup à cœur et auquel je consacre beaucoup de temps depuis plusieurs mois. La Ville d'Agde a fait l'acquisition auprès de l'État, d'une parcelle de près de 3 500 m², située à proximité du Centre Aquatique. Initialement, il était prévu d'y installer une crèche. Il me semble plus judicieux d'agrandir les crèches existantes pour accueillir les 30 places supplémentaires dont ont besoin nos enfants et d'utiliser ce terrain afin d'v installer un Pôle Médical qui sera susceptible d'accueillir une douzaine de médecins généralistes et autant de professionnels de santé et de spécialistes.

EN CE QUI CONCERNE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'URBANISME, LA PROBLÉMATIQUE CONSISTE À CONCILIER LA HAUSSE DE LA POPULATION ET LA PRESSION IMMOBILIÈRE DE PLUS EN PLUS FORTE QU'ELLE ENGENDRE AVEC LA NÉCESSITÉ DE CONSERVER L'IDENTITÉ DE NOTRE CITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE DES AGATHOIS ?

Nous avons la chance d'avoir une ville qui est belle et par conséquent attractive. Nous n'avons pas la volonté de faire de notre commune une métropole, loin s'en faut. Au contraire, nous avons le souhait de lui conserver sa taille de ville moyenne pour préserver notre identité. Le règlement d'urbanisme en vigueur aujourd'hui, c'est le Plan Local d'Urbanisme de 2016. Sauf qu'en 9 ans,

nous avons constaté plusieurs tendances. La première est la conséquence du fait que les parlementaires ont voté des lois qui visent à densifier le bâti existant et à ne plus consommer d'espaces supplémentaires. c'est-à-dire à ne plus consommer d'espaces naturels. mais reconstruire la ville sur la ville. Nous ne voulons pas densifier. Cela reviendrait à dénaturer notre tissu urbain essentiellement pavillonnaire et à remettre en cause notre qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés. La deuxième tendance, nous l'avons observée dans les grandes métropoles, comme Montpellier, avec les prix de l'immobilier et du foncier qui ont explosé. Conséquence, les promoteurs se tournent vers les villes moyennes où le prix du foncier reste plus abordable. Troisième tendance : le Covid a amené beaucoup de Français à s'éloigner des grandes métropoles pour s'installer dans des villes à l'échelle plus humaine. Ces trois tendances, vous l'aurez compris, contribuent à exercer une pression nouvelle sur les villes de tailles moyennes et tout particulièrement sur les villes comme la nôtre qui se situent au bord de la mer. Par conséquent, pour nous protéger, nous avons engagé la procédure de révision générale du PLU qui vise à protéger notre cadre de vie. Nous voulons conserver les formes urbaines. Nous voulons que dans les quartiers où il y a de l'habitat l'individuel, on reste sur de l'habitat l'individuel. Et je veux même aller plus loin, quand ce sont, par exemple, des quartiers construits avec des maisons avec des toits en tuiles, il me semble important que les implantations nouvelles se fassent selon le même modèle. C'est ce qui va être écrit dans le futur PLU qui sera proposé en Conseil Municipal en 2025. Nous allons aussi limiter les emprises au sol de manière à ce qu'il n'y ait plus de perte d'intimité d'une maison vis-à-vis d'une autre. Nous allons également réduire les hauteurs. Et là où nous accepterons la construction d'immeubles, c'est sur l'artère urbaine que constitue la route de Sète. Nous y limiterons aussi les hauteurs. Le règlement de 2016 prévoyait 4 étages, d'où le gabarit des bâtiments en construction actuellement. Nous allons le réduire pour l'avenir à 3 étages, dont un en retrait et donc nonvisible de la rue.



LA LOI ZAN A POSÉ UN OBJECTIF DE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE À L'HORIZON DE 2050, VISANT À RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES ENVIRONNE-MENTALES DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN SUR LES SOLS. COMMENT ALLEZ-VOUS ARTICULER VOS PROJETS D'URBANISME EN LA RESPECTANT ?

La Loi Zan est gérée au niveau de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Nous avons rendu notre copie il y a quelques semaines au Préfet qui en a pris acte. Dans la répartition des hectares à consommer par commune, parmi les 20 communes de la CAHM, Agde est loin d'être celle qui consomme le plus. Je nous considère exemplaires puisque **nous avons réduit drastiquement la consommation foncière** et nous supprimerons, dans le futur PLU, des zones dont il avait été envisagé qu'elles puissent être urbanisées. Comme nous l'avions fait, il y a 20 ans, avec la Prunette.

QU'EN EST-IL DES 3 500 LOGEMENTS SOCIAUX QUE LA LOI SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN VOUS IMPOSE DE CONSTRUIRE ?

Je vais être très clair. **Nous ne ferons pas les 3 500 logements sociaux**. C'est impossible! C'est impossible pour deux raisons. D'abord, parce que même si nous voulions les faire, nous ne saurions pas où les faire. Par ailleurs, construire ces logements déséquilibrerait sociologiquement la ville et générerait la construction d'immeubles que nous ne souhaitons pas voir pousser aux quatre coins de notre commune. Il serait heureux que le législateur modifie la loi SRU qui applique uniformément les mêmes règles contraignantes sur tout le territoire sans tenir compte des identités différentes de nos villes.

IL Y A UN QUARTIER DE LA COMMUNE QUI MOBILISE FORTEMENT L'ATTENTION MUNICIPALE, C'EST LE CŒUR DE VILLE QUE VOUS VOULEZ RÉNOVER ET REVITALISER VIA UN AMBITIEUX PROJET D'INVESTISSEMENT. ET LES CHOSES SONT DÉJÀ EN TRAIN DE BOUGER...

Le Cœur de Ville, je sais que nous allons y arriver! Ça a été dur. J'en suis pleinement conscient, mais les projets avancent. Nous avons une stratégie. Nous avons beaucoup travaillé sur les équipements publics. Pour rappel, en 20 ans, c'est la Médiathèque qui a été complètement reconfigurée, c'est l'École de Musique qui a pris pied dans le Cœur de Ville et qui bat, année après année, des records de fréquentation, c'est le Théâtre Agathois qui a été créé et installé au sein de la Médiathèque, c'est l'Office de Tourisme qui est venu remplacer la Perception, c'est le Moulin des Évêques qui était un bâtiment désaffecté et qui est devenu un

espace public fréquenté quotidiennement. Et puis, c'est évidemment le château Laurens qui a accueilli, en moins d'un an, plus de 120 000 visiteurs. Aujourd'hui, l'actualité, c'est bien entendu la Promenade. Nous allons réaliser le parking souterrain de 90 places dans sa partie basse, parce que nous avons besoin de stationnement de proximité immédiate en Cœur de Ville. Nous restituerons à la Promenade d'Agde l'ambiance qui était la sienne originellement, c'est-à-dire un espace offert à la déambulation des piétons. Je pense que si le Cœur de Ville bat plus fort jour après jour, ce sont tous les habitants de la ville d'Agde qui en ressentiront les bienfaits. Ou'ils habitent en Centre-Ville, bien évidemment, mais qu'ils habitent aussi au Cap d'Agde, au Grau d'Agde ou à la Tamarissière, l'identité réaffirmée de ce quartier historique est celle de tous les Agathois et va contribuer au rayonnement de notre cité.



QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES POUR 2025 ET 2026 ?

L'année dernière, nous avons installé, après avoir lancé un appel à projets, 15 nouveaux commerçants dans le Cœur de Ville. 15 nouveaux commerçants, cela faisait des décennies que ça n'était pas arrivé. Ces 15 commerçants sont des gens exceptionnels. Ils se battent. Ils proposent. Ils sont innovants et déterminés. Nous avons lancé un deuxième appel à candidatures pour installer cette fois-ci 19 commerçants supplémentaires d'ici le mois d'avril, et je n'oublie certainement pas les commerçants qui se battent pour faire vivre ce quartier depuis des années et qui vont, eux aussi, voir leurs efforts récompensés. Par ailleurs, les travaux de la fameuse Passerelle, qui va incarner le renouveau du Cœur de Ville, vont commencer. Toutes les autorisations ont été obtenues, la dernière l'ayant été dans le courant du mois de décembre 2024. Cette formidable Passerelle va permettre la circulation des Agathois et des touristes d'une rive à l'autre de l'Hérault, contribuant à élargir le périmètre du centre historique et à faire de l'Hérault sa véritable colonne vertébrale. Enfin, l'hôtel Riquet, le plus beau bâtiment construit le long du canal du Midi entre Agde et Toulouse va entamer sa rénovation dans le courant de l'année 2025.



VOUS AVEZ RÉCEMMENT RÉUNI TOUS LES ACTEURS DU TOURISME POUR DES SÉANCES DE TRAVAIL EN COMMUN PARTICIPATIVE. QU'EN EST-IL RESSORTI ET QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ?

Nous avons voulu donner une autre dynamique à la relation qui doit unir et rassembler tous les Acteurs du Tourisme de la destination Cap d'Agde Méditerranée. Nous avons eu, en effet, durant plusieurs journées, différents ateliers de travail qui ont réuni environ 800 acteurs du tourisme. Cinq grands axes d'actions ont été arrêtés: un tourisme éco-responsable, une rénovation de l'immobilier de tourisme répondant aux nouvelles exigences des clientèles, une accessibilité améliorée à notre territoire, une formation aux métiers du tourisme, et, surtout, le développement d'un tourisme quatre saisons. Nous devons, en effet, passer d'un tourisme estival à un tourisme dynamique tout au long de l'année. Nous avons mille trésors à faire découvrir sur notre territoire en dehors des mois de juillet et d'août. Et c'est grâce à ces atouts que nous pouvons organiser une offre à l'année. Cela suppose que nous bâtissions ensemble, avec les professionnels, un tourisme de meilleure qualité, offrant des emplois tout au long de l'année et qui va contribuer, avec des commerces ouverts 12 mois sur 12, à améliorer la qualité de vie des résidents.



QUELLE NOUVELLE DESTINATION ALLEZ-VOUS DONNER À L'ANCIEN PALAIS DES CONGRÈS AINSI QU'À LA BULLE D'ACCUEIL, ET QUAND SE TERMINERA LE CHANTIER DE L'ALLÉE DE LA FLÂNERIE ?

Pour l'ancien Palais des Congrès, je peux affirmer qu'il n'y aura pas de nouvel immeuble, mais que nous allons, au contraire, conserver cet élément du patrimoine capagathois et lui donner une autre destination, en le dédiant à l'accueil d'un campus de formation aux métiers du tourisme. Pour la Bulle d'Accueil, nous étudions la possibilité de la transformer en halles de restauration et de promotion des produits locaux dans un esprit de convivialité. Enfin, pour les travaux de la Flânerie, la première phase de réaménagement de cet axe commerçant historique de la station sera achevée pour les vacances de Pâques et après l'été sera lancée la deuxième phase qui s'achèvera, elle, au printemps 2026.

POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ DE REVENIR À UNE GESTION MUNICIPALE DU PORT DE PLAISANCE ? QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE REPRISE EN MAIN ?

J'ai annoncé que nous allions remunicipaliser l'exploitation des ports dans le courant du premier semestre 2025. Je souhaite que le port public du Cap d'Agde, qui est le troisième port public de France, prenne pleinement sa place au rang des équipements d'attractivité de notre destination qui doivent être gérés en cohérence, comme le château Laurens, le Palais des Congrès, le Golf International du Cap d'Agde et le Centre International de Tennis. La remunicipalisation aura bien lieu aux dates que j'avais indiquées.

DU CÔTÉ DU GRAU D'AGDE, VOTRE OBJECTIF EST D'AMÉLIORER SON ACCESSIBILITÉ, MAIS AUSSI LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS. QUEL EST LE NOUVEAU CALENDRIER DES AMÉNAGEMENTS DE LA ROUTE DE SAINT-VINCENT QUI ONT PRIS DU RETARD?

Pour la route de Saint-Vincent, les ouvrages appartiennent à Enedis ou à France Télécom qui ont des calendriers qui ne sont pas les nôtres. C'est compliqué de les faire bouger, d'où les retards indépendants de notre volonté. Mais le chantier est en cours d'achèvement et va aboutir à l'aménagement d'un Belvédère qui donnera sur la plage.



LE SUJET DES DIFFICULTÉS DE STATIONNEMENT AU GRAU D'AGDE, NOTAMMENT L'ÉTÉ, REVIENT SOUVENT. QU'EN EST-IL ?

Pour la question du stationnement au Grau d'Agde, il n'y a pas à ce jour de décision prise. J'ai des demandes de Graulens qui me disent que, l'été, il est compliqué de se garer. Et nous le constatons tous. Nous allons devoir en discuter avec les résidents et, en parallèle, nous allons bénéficier de ce que nous expérimentons actuellement dans le Cœur de Ville. Concernant ce dernier, nous avions commandé une étude relative au stationnement qui soulignait que le site souffrait moins d'un problème de capacité de stationnement que d'un déficit de gestion de ce stationnement, avec tout au long de l'année beaucoup de voitures « ventouses ». Après concertation, nous avons pris la décision de passer à peu près la moitié des places disponibles en zone bleue avec des créneaux de deux ou quatre heures de stationnement. Le stationnement reste toujours gratuit, mais limité dans le temps. Nous avons mis en place ce dispositif le 2 décembre, et aujourd'hui, après seulement quelques mois de mise en service, les gens nous disent que ça fait du bien de pouvoir enfin se garer en centre-ville.

AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT, VOUS ÊTES UN ADEPTE DE CE QUE VOUS APPELEZ L'ÉCOLOGIE OPÉRATIONNELLE...

Je suis, en effet, adepte de l'écologie opérationnelle parce que j'avoue que j'ai du mal à supporter les discours écolos de salon. Je suis adepte d'une écologie qui contribue à améliorer la qualité de vie. Le meilleur exemple, c'est la gestion de la ressource en eau, qui est vraiment un sujet d'actualité et qui le sera de plus en plus. Nous avons mis en place un système de Réutilisation des Eaux Usées Traitées. Nous avons investi 5 millions d'euros avec l'Agence de l'Eau pour traiter les eaux usées et pour pouvoir s'en servir, notamment, pour arroser le Golf du Cap d'Agde.



Ainsi, chaque année, ce sont plus de 250 000 m³ d'eau potable qui sont économisés. Ce sont des actions comme celles-ci que je considère être de la vraie écologie. Mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous avons fait une demande auprès de l'État pour que les Eaux Usées Traitées permettent d'arroser tous les espaces verts. Et je veux aller encore plus loin. Ces Eaux Usées Traitées ont vocation, pour les Sapeurs-Pompiers, à servir à la défense incendie, mais aussi pour faire l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et, demain, nous l'espérons, pour pouvoir nettoyer les voiries. Il est évident qu'il faut cesser de nettoyer les voiries avec de l'eau potable comme cela se fait malheureusement partout.

TOUJOURS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, QUELS SONT LES CHANTIERS PRESSENTIS EN 2025 ?

Nous devons continuer de développer les énergies renouvelables photovoltaïques. Nous avons la chance d'habiter dans le Sud, l'une des régions les plus ensoleillées de France. Notre premier objectif doit être d'assurer une production d'énergie photovoltaïque susceptible de couvrir les besoins de la population permanente du Cap d'Agde. Mais nous n'allons pas agir que sur le Cap d'Agde puisque nous allons réaliser très bientôt une opération sur le parking de la Mairie d'Agde. Autre projet environnemental, celui conduit par la Direction des Milieux Marins de la Ville d'Agde, qui va permettre l'aboutissement du seul projet de création d'une Réserve Naturelle Nationale Marine de France afin de mieux protéger la biodiversité de notre littoral. Enfin, troisième chantier, celui des déchets. Nous gérons sur notre territoire, en parfaite autonomie, tous les déchets que nous produisons. Ce aui signifie que nous sommes aujourd'hui en capacité de traiter et de recycler l'intégralité des déchets que nous produisons. Il y a tout un système qui est mis en place qui fonctionne efficacement. Notre dispositif ne cesse d'ailleurs de se renforcer puisque nous avons inauguré le 21 janvier dernier une nouvelle déchèterie au nord de notre territoire communal, sur le site des « Moulières » près de l'ancien incinérateur, à destination de tous les professionnels et de tous les services de la Ville.

POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER EN QUOI VA CONSISTER LE PLAN PARCS ET JARDINS QUI VA ÊTRE MIS EN ŒUVRE PROCHAINEMENT ET QU'EN EST-IL DE LA PINÈDE DE LA TAMARISSIÈRE ?

Nous avons identifié sur le territoire communal **14 sites naturels** qui sont tous reliés par des voies douces et **qui vont bénéficier**, pour chacun d'entre eux, **d'un plan de valorisation**. Cela concerne naturellement les parcs et jardins, mais aussi le cimetière, car il s'agit, paradoxalement, d'un lieu de vie très fréquenté. Ce dernier fait

l'objet, depuis plusieurs semaines, d'une attention toute particulière des services de la Ville en attendant que soit mis en œuvre un plan de restructuration complet qui rendra le lieu plus végétalisé et plus beau. Enfin, il y a la question de la pinède de la Tamarissière. Si je ne remets pas en cause les investissements accomplis pour faire monter en gamme cette infrastructure touristique, je tiens à ce que les règles qui s'appliquent le soient de manière scrupuleuse dans le respect du caractère naturel du site et de l'usage qu'en font traditionnellement les Agathois, notamment en matière de promenade. J'ai décidé, à cet égard, de faire borner à l'intérieur de la Pinède le périmètre d'exploitation afin que soient libérés les espaces habituellement utilisés par les promeneurs.



LA CRISE SANITAIRE A PROFONDÉMENT CHANGÉ NOS COMPORTEMENTS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENT, AVEC DES ASPIRATIONS VERS DES MODES DE DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE, PLUS DOUX. COMMENT COMPTEZ-VOUS RÉPONDRE À CES ÉVOLUTIONS ?

Concrètement, nous allons engager la rénovation de la gare SNCF d'Agde. Cette rénovation nécessite des investissements très importants, à hauteur de 32 millions d'euros, qui mobilisent l'engagement de la SNCF, de l'État, de la Région et du Département. Ainsi, le parvis va être entièrement réaménagé afin d'être mieux connecté à l'avenue Victor Hugo qui a vocation à être en partie piétonnisée. Mais surtout, nous allons créer un nouveau parking qui va permettre de doubler les capacités actuelles d'accueil de véhicules en passant de 200 à 400 places disponibles. Vont suivre la

construction d'une halle favorisant notamment l'intermodalité des movens de transport et une passerelle équipée d'ascenseurs qui permettra à tous d'accéder aux quais, je pense naturellement aux personnes âgées. aux personnes à mobilité réduite ou encore aux familles avec des enfants. Cette passerelle permettra par ailleurs, via la Méditerranéenne, de rejoindre le canal du Midi. Enfin. en ce qui concerne les pistes cyclables. nous pouvons d'ores et déjà aller jusqu'à Bessan et je souhaite que nous puissions rallier Saint-Thibéry, et même, à terme, Pézenas. Plus précisément, sur le territoire communal, après la route de Saint-Vincent dans le cadre de sa réfection, nous allons mettre en sécurité le chemin de Notre-Dame jusqu'au Cap d'Agde, qui est particulièrement emprunté, mais insuffisamment adapté à l'importance des flux. Ces travaux vont être réalisés avant l'été prochain.

QU'EN EST-IL DU DOUBLEMENT DE LA ROUTE DÉPARTE-**MENTALE 612 ET QUAND LE CHANTIER COMMENCERA-T-IL?**

Je me suis entretenu avec les services du Département parce que cette voie de circulation relève de la maîtrise d'ouvrage départementale. Ils m'ont confirmé que la phase de concertation publique prévue pour le début de cette année serait engagée, comme il avait été prévu qu'elle le soit, et s'ensuivra la phase de consultation des entreprises.

DERNIER THÈME LA JEUNESSE. AVEC NOTAMMENT LES ÉCOLES PUBLIQUES. EST-CE QUE DES MODERNISATIONS **OU DES AGRANDISSEMENTS DE CERTAINS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SONT AU PROGRAMME ?**

Aujourd'hui, il y a deux écoles qui sont en travaux, l'école Marie Curie en Cœur de Ville et l'école Victor Hugo au Grau d'Agde. J'ai également rencontré la directrice de l'école Frédéric Bazille et les parents d'élèves pour réfléchir avec eux à la rénovation de cet établissement. Nous sommes pour l'instant en phase d'études et l'année prochaine les travaux pourront être engagés.



QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À LANCER. POUR L'ANNÉE PROCHAINE. UNE EXPÉRIMENTATION DE LA TENUE UNIQUE DANS PLUSIEURS ÉCOLES DE LA COMMUNE ?

Je souhaite expérimenter la tenue unique. Cela ne va pas gommer les différences. Nous en sommes tous conscients. Et ce n'est pas l'objectif poursuivi. Notre volonté, c'est de faire grandir le sentiment d'appartenance à une même collectivité au sein de laquelle doit émerger l'envie d'agir ensemble. C'est un peu comme dans une équipe, nous avons le même maillot, nous sommes solidaires et nous allons jusqu'au bout ensemble. Et je pense que les enfants sont sensibles à ce genre d'émulation et que nous devons les aider à en faire l'apprentissage.

NOUS AVONS ÉVOQUÉ À L'INSTANT LA JEUNESSE SOUS L'ASPECT ÉDUCATION. MAIS LA JEUNESSE A AUSSI BESOIN DE SE DIVERTIR. QUELS SONT **VOS PROJETS EN CE SENS ?**

Nous allons réaliser à côté du Pumptrack, dont le succès ne se dément pas, un Skatepark, parce que notre ambition est de créer une véritable Plaine des Jeux dit **Urbains**. Les travaux du Skatepark seront réalisés dans le courant de l'année 2025. Il ne s'agit pas d'urbanisation, parce que nous voulons conserver la trame verte qui traverse le territoire communal, mais d'animer ces espaces qui peuvent constituer un lieu de convergence pour tous les Agathois. Autre équipement public qui s'adresse à la jeunesse, mais pas seulement, la salle des Fêtes, dont l'ouverture est prévue en juillet 2025 et qui pourra accueillir jusqu'à 1 400 personnes debout. Elle vient compléter une gamme d'équipements en offrant différentes configurations qui nous permettront tout à la fois d'accueillir les repas des aînés et les animations proposées par les associations, mais surtout, qui pourra se transformer en salle de concert à destination de la jeunesse. Ce sera un équipement multifonction qui s'adressera à toutes les tranches d'âge et favorisera les rencontres entre les générations.

UN DERNIER MOT EN CONCLUSION?

Notre Ville est belle! La Municipalité que j'ai l'honneur de diriger va déployer de nouveaux efforts pour la rendre encore plus belle! Pour que ses paysages soient mis en valeur. Pour que les équipements et les services aux Agathois soient plus nombreux. Pour que notre qualité de vie soit plus grande. Je souhaite de tout cœur, dans le cadre d'une action publique qu'il nous appartient de rendre toujours plus efficace et plus moderne, que l'accomplissement de ces missions soit partagé. La fierté d'être citoyen d'une ville comme la nôtre ne peut qu'être collective.

CÉRÉMONIE 2025 DES VŒUX AUX AGATHOIS

« Que notre ville est belle ! »
C'est par cette simple phrase,
par ce consensus qui réunit tous
les Agathois, que le Maire
et Conseiller Départemental
de l'Hérault Sébastien Frey a
entamé ses premiers vœux en tant
que Maire, vendredi 10 janvier,
au sein d'un Palais des Congrès
Cap d'Agde Méditerranée qui a fait
salle comble pour l'occasion.

our cette nouvelle édition des vœux à la population, le Premier Magistrat et les membres du Conseil Municipal quasi au grand complet se sont positionnés à l'entrée du bâtiment pour accueillir un à un les quelque 1 300 Agathois qui avaient fait le déplacement. Un moment convivial, un accueil que le Maire a souhaité au plus près de ses administrés pour commencer ce nouvel exercice. La soirée s'est alors poursuivie sur la scène du Palais des Congrès devant un public attentif et curieux de connaître les projets de la Municipalité et les enjeux de notre territoire.

Pour apporter des réponses précises aux questions légitimes que se posent les Agathois, deux journalistes, avaient été conviés afin, sous la forme d'une interview dynamique, d'interroger le Maire sur tous les sujets qui concernent actuellement notre cité. Rappelant en introduction le caractère convivial mais aussi utile de cette cérémonie qui permet aux élus de rendre compte aux Agathois de l'action conduite, Sébastien Frey a souligné son attachement aux traditions: « je crois intimement que les traditions relient notre passé, notre présent et notre avenir. Nous avons besoin de nos traditions pour garder la culture qui est la nôtre, et pour préserver l'identité que nous avons héritée de ceux qui étaient là avant nous et qui nous ont transmis en héritage une ville aussi belle que celle dans laquelle nous avons la chance de vivre. Cette cérémonie est importante à mes yeux parce



qu'elle nous permet de voir ensemble d'où nous venons, où nous sommes et où nous voulons aller. Elle est importante aussi parce que votre présence nombreuse est la traduction très concrète du besoin que nous avons de nous réunir, de nous rencontrer et de nous voir ».

Après cette introduction, Sébastien Frey a réitéré sa volonté de ne pas augmenter les impôts locaux pour la 16ème année consécutive, rappelant que le taux de la taxe foncière, qui n'a pas bougé depuis 16 ans, est le plus bas des communes héraultaises de plus de 20 000 habitants.

Sur la sécurité, le Maire a annoncé les très bons chiffres de l'année sur Agde et en a profité pour faire quelques annonces sur le renforcement sécuritaire dans la commune, avec la mise en place de nouvelles caméras de vidéoprotection, l'interdiction de circulation des vélos et trottinettes sur les quais de la station ainsi qu'une attention accrue sur les violences faites aux femmes.

La thématique de la santé a été longuement abordée, tant il s'agit aujourd'hui d'une priorité. Le Maire est revenu sur les différentes réalisations de ces dernières années comme l'installation d'un scanner, d'une IRM, d'un centre de dialyse et de 3 EHPAD dans la commune. Sébastien Frey s'est engagé à la construction prochaine d'une Maison de la Santé en Cœur de Ville et d'un pôle médical sur la zone dite des Champs Blancs, la priorité étant désormais de faciliter l'accès aux Agathois à la santé et notamment à la médecine de ville

Autre sujet majeur, l'urbanisme sur lequel le Premier Magistrat a souligné combien ce sujet est directement lié à la qualité de vie des Agathois et des Agathoises. Il a rappelé qu'un nouveau Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration dans le sens d'une dé-densification des projets de construction. Il a aussi annoncé sa volonté ferme de ne pas créer les 3 500 logements sociaux exigés par la loi SRU, « qui est une loi inadaptée à l'équilibre de notre territoire ».

Sébastien Frey a également fait le tour des nombreux autres thèmes qui constituent la vie d'une cité, de la jeunesse, à l'environnement en passant par le nécessaire développement des mobilités afin d'optimiser ce tourisme de quatre saisons essentiel pour le devenir de notre station et son attractivité tout au long de l'année. Enfin, la cérémonie s'est achevée par la traditionnelle Marseillaise qui rappelle notre attachement collectif aux valeurs de la République.

VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE

SÉBASTIEN FREY EN APPELLE À L'UNION AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE



Jeudi 16 janvier s'est déroulée dans la Halle des Sports de Bessan, au sein d'une salle qui avait fait le plein pour l'occasion, la traditionnelle cérémonie des vœux de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

ès l'entrée de la salle, les 1 400 personnes venues assister à la cérémonie des vœux de l'Agglo ont pu découvrir un cube bleu marine, un conteneur couleur mer, estampillé Project Rescue Ocean, suscitant interrogation et curiosité, mais nous y reviendrons. Les 20 maires de l'Agglomération ainsi que l'ensemble des corps constitués étaient présents pour assister aux vœux du Président de la CAHM, Sébastien Frey. Celui-ci, a dès le début de son discours, lancé un appel à l'union : « Sovons unis! » a-t-il clamé devant l'ensemble des Maires. « Les 35 000 communes de notre pays, regroupées au sein d'intercommunalités sont aujourd'hui le socle qui doit permettre à la puissance publique d'agir au service des territoires et de ses habitants » a-t-il ajouté, en demandant aux pouvoirs publics de faire confiance aux communes : « Laissez les élus locaux travailler ! ».

» UN PARTENARIAT ENTRE L'AGGLOMÉRATION ET PROJECT RESCUE OCEAN

Il est ensuite revenu sur le nécessaire développement économique du territoire intercommunal : « Il nous faut réfléchir à un développement économique à l'échelle d'un territoire en allant solliciter les acteurs privés, sans mettre en concurrence les centres-villes et les centres

d'activités économiques ». Sébastien Frey en a profité pour faire des annonces importantes, avec la création de 4 nouveaux pôles économiques, dans la lignée du Parc Héliopole de Bessan, sur les communes de Vias. Pézenas. Saint-Thibéry et Montagnac. C'est enfin sur le thème essentiel de l'eau, fil conducteur de la soirée, que le Président de l'Agglo a voulu conclure en rappelant que « l'eau, c'est notre histoire. mais aussi notre présent et notre avenir. La mer Méditerranée le fleuve Hérault, le canal du Midi, la Peyne, l'Ardaillon, le Libron, les zones humides. le Bagnas, la Grande Maïre. les Verdisses... Tout cela constitue notre richesse »

C'est conscient de cette réalité que la cérémonie s'est achevée par la mise à l'honneur de l'enfant du pays Benoit Schumann, venu officialiser la signature d'une convention entre Project Rescue Ocean et l'Agglomération, pour une durée de trois ans. En effet, cette box postée à l'entrée de la salle, qui a intrigué le public présent, n'est autre que la « Cleanup box » de l'association. Il s'agit d'un container maritime, équipé de tous les outils nécessaires pour mener à bien un nettoyage efficace dans la nature et préserver rivières et littoraux, qui va être prochainement proposé aux vingt municipalités de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.



LES VŒUX AUX ACTEURS DU TOURISME

« CRÉONS ENSEMBLE LA TEAM CAP D'AGDE!»



Jeudi 23 janvier se sont déroulés au château Laurens, devenu emblématique de la nouvelle attractivité touristique de notre destination. les traditionnels vœux de l'Office de Tourisme aux professionnels du secteur. Une soirée durant laquelle le Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Sébastien Frey a tracé les grandes lignes de la politique touristique de 2025 et symboliquement célébré la passation de pouvoir à la direction de l'établissement.

es professionnels du tourisme étaient venus nombreux sous les ors du château Laurens pour assister à la cérémonie des vœux de l'OT. Depuis les rencontres des Acteurs du Tourisme en novembre où les annonces et les pistes afin de bâtir un tourisme d'avenir furent nombreuses, l'attente des propositions à venir était grande de la part des professionnels. Sébastien Frey, Maire et Président de l'Office de Tourisme a ouvert les

prises de parole en exhortant tous les acteurs du territoire. « à être audacieux. à être ambitieux, créatifs, imaginatifs et conquérants... Soyons enthousiastes et déterminés. Sovons tous les influenceurs de la marque Cap d'Agde Méditerranée!». Il a rappelé les 5 grands objectifs que la destination souhaite mettre en œuvre dans les mois qui viennent : un tourisme de quatre saisons, qui va se concrétiser dans les faits, un immobilier de tourisme rénové, financé par le secteur privé mais accompagné par la collectivité, une politique économique de développement durable renforcée, avec notamment l'obtention du label Green Destination, un parc élargi de bornes de rechargement électrique et la future création de la première Aire Marine Nationale protégée autour de l'îlot Brescou, la mise en place essentielle pour notre territoire de formations adaptées, avec la création d'un campus des métiers du tourisme au sein de l'ancien Palais des Congrès du Cap d'Agde entièrement rénové et réhabilité pour l'occasion. Enfin, que serait une grande destination de vacances sans une accessibilité accrue de son territoire ? Pour cela, vont débuter les travaux - courant 2025 - du Pôle d'Échange Multimodal sur le site actuel de la gare afin d'intensifier l'attractivité touristique de la station. Sébastien Frey souhaite également que les

» UN DÉPART À LA RETRAITE ÉMOUVANT POUR CHRISTIAN BÈZES

pour la promotion de notre territoire.

tion de notre desserte et soient des outils

Le Maire a ensuite cédé la parole au désormais ancien Directeur de l'Office de Tourisme Christian Bèzes qui est revenu sur les chiffres de l'économie du tourisme de l'année, dressant un bilan satisfaisant d'une saison qui semble se prolonger de plus en plus au-delà des mois d'été. « Exceptionnellement, nous n'allons pas nous retourner seulement sur l'année écoulée. mais sur les années écoulées », a déclaré Christian Bèzes d'une voix tremblante d'émotion. En effet, après 36 années de bons et loyaux services au sein de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, dont 23 à la direction de ce même Office, est venu le temps pour Christian Bèzes de tirer sa révérence. Une retraite encore toute relative puisqu'il assurera la période de tuilage avec son successeur Hugo Alvarez et le suivi des grands dossiers en cours durant les prochains mois. Hugo Alvarez prendra lui ses fonctions le 10 mars 2025 en tant que Directeur de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée.



Hugo Alvarez, vous allez devenir, à 35 ans, le nouveau Directeur de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots?

Je suis originaire de la région paloise, où j'ai grandi jusqu'à l'obtention du Baccalauréat. J'ai ensuite rejoint Bordeaux pour entrer en classe préparatoire avant de rejoindre l'école Normale Supérieure de Paris Saclay en 2008, en sciences sociales. De par mon parcours et mes études, j'ai toujours apprécié les problématiques de développement économique et d'attractivité des territoires. J'ai donc travaillé pendant 10 ans dans différents cabinets conseils spécialisés sur ces sujets, par exemple pour accompagner les collectivités et les administrations afin d'attirer des entreprises et des talents, pour améliorer le rayonnement d'une ville et d'une agglomération à partir de grands évènements sportifs ou culturels. Puis, la période du Covid est arrivée, et j'ai eu envie de changer de métier, et de passer de « l'autre côté », en rejoignant le secteur public. C'est ainsi qu'en 2021, j'ai intégré Atout France

Pouvez-vous définir ce qu'est Atout France?

Atout France, c'est l'Agence de l'État en charge du développement touristique de la France avec deux missions principales: la promotion du pays et de ses territoires en France et à l'international, afin que les touristes nationaux et internationaux privilégient notre pays pour leurs vacances. Cela passe par une valorisation de toutes les destinations touristiques françaises dans leur intégralité, de Paris aux Outre-Mer, en passant par les stations de ski, les destinations rurales et bien entendu les stations balnéaires comme le Cap d'Agde. La deuxième mission d'Atout France, c'est l'ingénierie touristique, c'est-à-dire l'ac-

RENCONTRE

AVEC HUGO ALVAREZ

Nouveau Directeur de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

compagnement des territoires dans la transformation durable de leur offre touristique: rénovation du patrimoine, adaptation au changement climatique, qualité des hébergements...

Quel était votre rôle au sein d'Atout France?

J'étais sous-directeur en charge de l'Observation, de la Prospective et de la Stratégie. Mon travail était de définir les obiectifs et la feuille de route de l'Agence sur ces différentes missions, en me basant sur les données et les évolutions possibles du tourisme en France jusqu'en 2040. Et de comprendre comment les visiteurs dépensent, ce qu'ils recherchent, comment ils font leurs réservations, quels sont les territoires les plus attractifs et pourquoi, afin de nourrir ensuite le marketing et l'ingénierie. Aujourd'hui, nous avons une vision de ce que recherchent les clientèles, mais ce qui est important pour moi, c'est d'avoir une vision pour l'avenir à 10, 15 ou 20 ans, afin d'être prêts pour adapter l'offre touristique en conséquence. Au sein d'Atout France, j'ai développé des outils prospectifs pour essayer d'imaginer l'évolution du tourisme en France et ce qu'il faudrait faire pour que la France reste une destination attractive et compétitive sur les secteurs prioritaires.

Pourquoi avoir choisi de répondre à l'appel à candidature pour le poste de Directeur de l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée?

C'est avant tout un projet de vie! Depuis un peu plus d'un an, je suis installé à Montpellier avec l'envie de m'implanter durablement dans la région. Le Cap d'Agde est la première station balnéaire de France, c'est un des fleurons du tourisme en France: je n'ai donc pas hésité une seule seconde lorsque l'appel à candidature a été lancé. C'est un territoire que je connaissais en tant que jeune (et moins jeune touriste), notamment le Cap et Pézenas, et dont j'ai pu apprécier les richesses et l'art de vivre. Le Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération, Sébastien Frey a pour ambition de développer un tourisme de quatre saisons. Quelles sont vos pistes pour atteindre cet objectif?

Développer le tourisme 4 saisons, c'est effectivement le sens de l'histoire, afin de répondre à plusieurs objectifs. Tout d'abord mieux répartir la pression touristique et la lisser, dans un premier temps, sur le printemps et sur l'automne, avant d'expérimenter pour la saison hivernale. Bien entendu, le gros de l'activité se fera toujours sur les mois de juillet et d'août, c'est indéniable et totalement logique. Mais c'est à nous d'imaginer des animations et des nouveaux produits en avant et après saison pour développer ce tourisme des 4 saisons et attirer un profil de clientèle différent. Ces nouvelles animations devront être également conçues pour les résidents. J'insiste sur ce point, car pour moi le développement touristique d'une destination ne peut fonctionner qu'avec une bonne association des populations locales. En tant que Directeur de l'Office de Tourisme, je veillerai à ce que les attentes et besoins des résidents soient pris en compte par les actions mises en place par l'OT. Un tourisme quatre saisons, doit également générer des retombées économiques plus importantes pour tous les acteurs de la filière. Pour parvenir à cet objectif, une première carte à jouer est celle des événements qui valorisent l'identité du territoire. Nous savons que dorénavant les touristes viennent chercher plus une expérience qu'une destination. À nous de leur proposer cette expérience, à l'aide de nouveaux concepts. Je pense notamment au nautisme, à la culture, au patrimoine, ou encore aux activités de plein air. Et puis, je crois beaucoup aux événements hybrides, qui pourraient faire se croiser œnotourisme et patrimoine ou feront se marier festival des arts avec pratique sportive. Je suis persuadé qu'ils pourraient bien fonctionner ici, car la destination Cap d'Agde Méditerranée possède une grande diversité d'atouts.

PORTRAIT DE CHRISTIAN BÈZES

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE VIENT DE FAIRE VALOIR SES DROITS À LA RETRAITE ET NOUS OUVRE, ENFIN, SA « BULLE »



e sourire est toujours là, franc et naturel. L'étincelle dans l'œil également. Ils ne l'ont jamais quitté durant les 36 années passées au sein de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde, dont 23 à la tête de sa direction. C'est dans sa « Bulle », dans ces locaux qu'il connaît mieux que quiconque où se sont concrétisés tant de projets et où les grandes innovations touristiques de la station ont été envisagées, qu'il est revenu sur sa longue carrière, abordant aussi bien les petites déconvenues que les grandes réussites. Diplômé de Sciences-Po Grenoble, titulaire d'une licence d'administration Économique et Sociale. Docteur en Économie et Droit du Tourisme, c'est après son « Bac + 12 ». comme il aime en plaisanter, de son entrée en 1974 à Sciences-Po jusqu'au moment où il soutient sa thèse en 1986, et après une expérience de secrétaire général de mairie en Isère, qu'il va candidater à Agde. De Lyon à Dakar, de Grenoble à Aix, c'est finalement au Cap d'Agde qu'il va poser ses valises pour ne plus en partir.

Car ce n'est pas par hasard si Christian Bèzes choisit le Cap d'Agde. « Je connaissais la station depuis l'année 1974, où je rejoignais mes parents en vacances, et je suis tombé éperdument amoureux du Cap d'Agde. C'est ensuite Pierre Leroy-Beaulieu, alors Maire d'Agde, qui sera l'annonciateur d'une bonne nouvelle, en me proposant de rejoindre l'Office de Tourisme en 1988, comme Directeur Adjoint Administratif et Financier afin de seconder le directeur de l'époque, qui deviendra mon mentor, Claude Siegfried ». Treize années durant lesquelles Christian Bèzes apprendra les rudiments complexes de la promotion touristique, avant d'être nommé, en 2001 à la direction de l'OT. « Dès ma prise de fonction, je me suis trouvé confronté aux grands défis techniques de ce début de siècle avec un secteur du tourisme en pleine mutation. Avec mon équipe, nous avons alors dû négocier le virage essentiel de la digitalisation de l'offre touristique, et faire entrer pleinement notre destination dans l'ère d'Internet et du numérique ». Durant ces 23 années à la tête de l'Office de Tourisme, les réussites de cet amoureux du challenge sont nombreuses : le défi brillamment relevé de réunir les 5 offices de tourisme du territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée au sein d'un Office de Tourisme intercommunal, la création de la marque Cap d'Agde Méditerranée afin de promouvoir l'ensemble de la destination, ou encore l'obtention de deux premiers prix des Trophées de la Communication en 2008 pour la marque « Station Capitale ». Sans oublier, bien entendu, l'accompagnement, la participation et le soutien sans faille aux événements majeurs de la cité tels que « Vinocap », le plus grand salon œnotouristique à ciel ouvert de France. Ce boulimique de travail a toujours mis l'accent sur l'importance des relations humaines. « Durant toute ma carrière, j'ai fait de l'écoute ma marque de fabrique. Savoir entendre et écouter ses collaborateurs, les professionnels du tourisme et les retours des vacanciers est essentiel pour continuer à faire du Cap d'Agde la destination phare des vacances ». Si Christian n'aime pas s'épancher sur sa vie et sur sa carrière, il avoue néanmoins, au détour d'une phrase, que sa véritable fierté, sa plus grande réussite professionnelle fut d'avoir hissé la station Cap d'Agde Méditerranée au sommet des destinations touristiques françaises et européennes. « Mon plus grand souvenir professionnel, celui qui se dégage du lot, c'est l'animation de la table ronde sur le tourisme lors de la visite à Agde du Président Nicolas Sarkozy en 2011. Ce sont des moments qui marquent émotionnellement et professionnellement et qui resteront gravés dans ma mémoire ».

Même s'il va assurer la période de tuilage avec son successeur Hugo Alvarez, l'heure de la retraite a bel et bien sonné. « Pour le moment, je n'ai encore rien prévu, et c'est l'une des premières choses que j'apprécie le plus depuis décembre, c'est avoir le temps! ». Pour autant, des envies, Christian n'en manque pas pour sa retraite : « Je veux apprendre l'Occitan! Je veux apprendre à construire des murs en pierres sèches! En résumé, je voudrais faire toutes les choses que je n'ai pas eu le temps de faire, ni l'esprit de faire, mais toujours dans cet enracinement identitaire qui me tient particulièrement à cœur ».

Christian Bèzes, tant dans sa carrière de Directeur ou dans sa vie personnelle s'est toujours « immergé dans la vie de la station ». Dixit l'homme qui n'a pas hésité à se déguiser en grand Schtroumpf lors d'une édition mémorable de la course des OFNI, ou à enfourcher son Solex lors du défilé solidaire des Solex'Cap. Nous souhaitons maintenant à ce grand directeur, à cet homme de cœur qu'a été Christian Bèzes durant sa longue carrière, une retraite bien méritée, et le meilleur pour le futur.



UN VÉRITABLE LIEU DE COORDINATION ENTRE LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES DE LA VILLE

C'était une promesse que le Premier Magistrat avait faite lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre dernier, à savoir la création d'un Conseil de la Vie Patriotique et de la Mémoire. Ce dernier a pour ambition d'aider les associations patriotiques à coordonner leurs actions afin de continuer de faire vivre la mémoire des grandes dates de notre histoire. Ainsi, vendredi 13 décembre, a eu lieu dans la salle Guillemin en Mairie d'Agde. la toute première réunion de ce nouveau Conseil. En présence du Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault Sébastien Frey, de Robert Craba Adjoint délégué aux Associations Patriotiques. d'élus du Conseil Municipal, des membres et des Présidents d'associations patriotiques, ont été évoqués les projets et les enjeux de ce tout nouvel outil.

Mieux transmettre les messages et faire partager nos valeurs communes » tels sont les principaux objectifs de ce Conseil de la Vie Patriotique et de la Mémoire, comme l'a souligné Sébastien Frey en ouverture de cette première réunion de travail. Le Maire a ensuite exposé les principales propositions de ce nouveau conseil qu'il envisage comme « un lieu de coordination entre les différentes et nombreuses associations patriotiques de la Ville ». Ainsi, des missions variées et pédagogiques vont être portées par ce Conseil, comme par exemple, une communication municipale plus importante et plus didactique lors des différentes cérémonies commémoratives. La possibilité, aussi, de choisir l'endroit pour certaines cérémonies, comme celle du 14 juillet notamment, que Sébastien Frey souhaiterait voir se dérouler à nouveau en Cœur de Ville pour une plus grande visibilité. L'organisation de congrès pourra également être soutenue financièrement par la Ville d'Agde. De plus, une aide matérielle pourra être demandée par les associations, auprès de la Ville, à hauteur de 50% du coût total. pour l'achat des drapeaux, ainsi que pour la restauration, l'entretien et le nettoyage des monuments aux morts et autres stèles commémoratives (sablage et lettrage). Le Maire d'Agde souhaite également mettre en place un « véritable parcours mémoriel, une cartographie précise des emplacements des monuments aux morts et stèles commémoratives de la ville afin de faire connaître les grandes dates que la Ville commémore ». L'organisation de rencontres entre les écoliers agathois et les associations patriotiques, ainsi que des visites sur les sites mémoriels sont au programme, tandis qu'une demande, engagée par la Municipalité, en direction de l'Association des Villes Marraines des Forces Armées afin de parrainer une unité militaire a été lancée. Enfin, le Conseil de la Vie Patriotique et de la Mémoire sera également sollicité quant à l'opportunité de déplacer la stèle en hommage aux Harkis en un lieu plus propice au recueillement.

LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES PRÉSENTES AU SEIN DU CONSEIL DE LA VIE PATRIOTIQUE ET DE LA MÉMOIRE

- >> L'Union Nationale des Combattants
- >> La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie
- >> L'Association des Médaillés Militaires
- >> L'Amicale des Français d'Afrique du Nord
- >> Le Souvenir Français
- >> L'Association des Marins et Marins Anciens Combattants
- >> L'Association L'Escouade Reconstitution
- >> L'Association Les Frères d'Armes
- >> L'Union Nationale des Parachutistes

INAUGURATION DU HAUT DE LA PROMENADE

« OUVRIR LE CENTRE HISTORIQUE SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE »

Vendredi 20 décembre, face à la fontaine de la République, s'est déroulée l'inauguration très attendue de la première tranche des travaux de la Promenade, pour sa partie haute. en présence du Maire d'Agde et Conseiller Départemental de l'Hérault, Sébastien Frey, du Sous-Préfet de l'Hérault, Jacques Lucbereilh, du Député de la circonscription de l'Hérault, Aurélien Lopez-Liguori et de la Vice-Présidente de la région Occitanie. Florence Brutus.

Le Cœur de Ville va redevenir un quartier prospère! » C'est par cette phrase pleine d'ambition que le Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Sébastien Frey a débuté son discours inaugural. Le Premier Magistrat a souhaité avant tout remercier l'État pour son implication financière importante en faveur de ce projet majeur, par le biais de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, à hauteur de 10 millions d'euros. Dans cette liste de remerciements, Sébastien Frey a également mis à l'honneur Marie-Sarah Delmas. Présidente de l'Association des Commerçants du Cœur de Ville d'Agde, qui œuvre sans relâche pour la redynamisation de ce quartier historique. « Nous voulons ouvrir le centre historique sur l'ensemble de la commune et rendre cet espace public à ses habitants, débarrassé des véhicules qui l'encombraient » a souligné le Maire. Il a ensuite officiellement lancé l'ouverture de la deuxième phase des travaux, en présentant les chantiers à venir et les principaux aménagements.



Communaute d'Agglomeration Herault Méditerranée. Nous avons également pris l'initiative d'engager une procédure qui va réhabiliter l'ensemble des façades des bâtiments sur la Promenade ». En effet, par souci d'esthétique, la rénovation des façades de la Promenade sera prise en charge à 80% par la CAHM, permettant d'harmoniser l'ouvrage. Les fouilles archéologiques obligatoires étant terminées, place désormais à l'opération de creusement du parking souterrain de 90 places, qui a débuté en début d'année. Sébastien Frey a également annoncé la future rénovation de près de 400 loge-

ments en centre-ville, ainsi qu'une nou-

velle phase d'implantation de commer-

ces. En conséquence, ce sont 19 boutiques

qui viendront s'ajouter, au mois d'avril,

aux 15 déjà installées afin de renforcer

cette dynamique commerciale souhaitée dans le centre historique. Le Maire a conclu son discours en rappelant son ambition de : « restituer à la Promenade d'Agde l'ambiance qui était la sienne originellement, avec un espace offert à la déambulation des piétons. Si le Cœur de Ville bat plus fort jour après jour, ce sont tous les habitants qui en ressentiront les bienfaits, car l'identité de ce quartier historique est celle de tous les Agathois ».

<u>INAUGURATION DU BOULODROME</u> PIERRE BRANDANI AU MÔLE

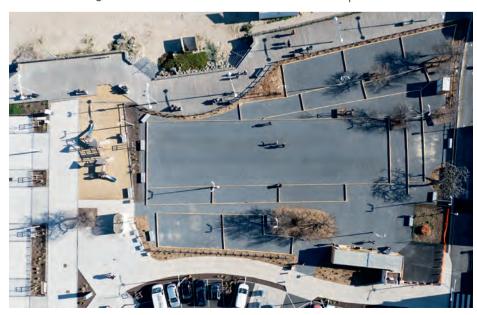
34 TERRAINS ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉS AU SEIN D'UN QUARTIER EN PLEINE RESTRUCTURATION

Sous un beau soleil de février, en présence du Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault Sébastien Frey, du président du club « La Capagathoise du Môle » Bruno Herbeck, des représentants du comité départemental de Pétanque, de Pierre Brandani venu pour l'occasion, ainsi que de nombreux élus, a eu lieu jeudi 13 février l'inauguration du boulodrome « Pierre Brandani » au Môle.

'est peu de dire que les 250 licenciés du boulodrome étaient impatients de réintégrer leurs terrains au bord de la magnifique plage du Môle. Un boulodrome totalement réaménagé et restructuré avec: une réfection complète des 34 terrains de jeux, la mise en place de nouveaux préfabriqués en guise de club-house et de buvette, une végétalisation des lieux re-



pensée et l'installation d'un tout nouvel éclairage Led afin de pouvoir jouer avec tout le confort nécessaire en nocturne. Lors de son discours inaugural, Sébastien Frey est revenu sur l'importance de recréer ou



de réhabiliter « ces lieux où il fait bon se rencontrer, qui participent pleinement au vivre ensemble dans une cité ». Devant le nombreux public venu assister à cette inauguration, le Premier Magistrat a rappelé que « la pétanque, dans une ville du sud comme la nôtre, fait pleinement partie de l'ambiance et d'un certain art de vivre méditerranéen. Ce sport est un marqueur fort de notre identité, et nous nous devons. aux côtés des différentes associations de la ville, de continuer à le valoriser avec des animations quotidiennes et l'organisation de compétitions à l'ampleur nationale ». Ce boulodrome Pierre Brandani entièrement rénové vient embellir encore un peu plus l'un des plus vieux quartiers de la station. Un quartier en pleine réhabilitation, avec la requalification de la place du Môle qui est achevée et l'allée de la Flânerie en cours de restructuration, dont la première phase des travaux, pour la partie basse, s'achèvera pour les vacances de Pâques. Quant à la seconde phase, pour la partie haute, elle débutera à l'automne 2025 et se terminera au printemps 2026.



Une nouvelle déchèterie sur la commune située sur le site des Moulières

Mardi 21 janvier a eu lieu, en présence du Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, Sébastien Frey, du Maire de Pézenas et Président du SICTOM Armand Rivière, du premier Vice-Président du SICTOM Rémy Glomot et d'élus du Conseil Municipal, l'inauguration de la nouvelle déchèterie située entre Aqde et Marseillan.

'est sur le site dit « Les Moulières » à la sortie d'Agde que le SICTOM a souhaité construire cette nouvelle déchèterie, près de l'ancien incinérateur. En service depuis le 21 janvier, ce nouvel équipement a nécessité un investissement à hauteur de 2,2 millions d'euros et a été pensé pour une valorisation optimale des déchets avec une véritable simplification du tri. Ce site des Moulières comprend 10 quais à bennes, permettant de trier et de valoriser efficacement les différents flux de déchets via des filières de recyclage (à l'exception

des déchets non-valorisables), 2 casiers de 150m² et 210m² spécifiquement aménagés pour accueillir les dépôts de bois et de végétaux. Il est également équipé d'un système de bennage adapté au flux de gravats optimisant ainsi leur prise en charge. Les professionnels, quant à eux, bénéficient d'un accès à la plateforme de stockage dédiée aux déchets verts, située à proximité sur le quai de transfert. Enfin, pour garantir la sécurité des usagers et simplifier le dépôt dans les bennes, des dispositifs antichute plus modernes ont été installés.

Cette déchèterie des Moulières devient également la déchèterie spécifiquement dédiée aux professionnels. Car si depuis près de 2 ans, toutes les déchèteries du SICTOM acceptent les petits utilitaires, les professionnels agathois dont les véhicules ont une charge utile supérieure à 2 tonnes seront désormais uniquement accueillis aux Moulières et non plus à la Prunette, dorénavant réservée intégralement aux particuliers. Enfin, la déchèterie des Moulières remplacera également à terme celle des 7 Fonts située dans une zone d'activité commerciale.

La Mairie d'Agde a accueilli la première « Hivernale du Tri »

La dynamique équipe des écoambassadeurs du SICTOM continue son travail d'information grâce à des initiatives comme la « Tournée du tri ».

Des actions visant à sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques de tri et de recyclage des déchets. Une première édition hivernale s'est tenue devant l'Hôtel de Ville d'Agde le mercredi 29 janvier, avec des animations ludiques autour d'un bon café.

Cette initiative se veut à la fois éducative et conviviale, permettant à chacun de mieux comprendre l'importance du tri sélectif tout en passant un moment agréable en famille ou entre amis.





» UNE DÉCHÈTERIE POUR 7 000 HABITANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA CAHM

CARTON

Le Maire d'Agde a, lors du discours d'inauguration, donné quelques chiffres sur le travail essentiel du SICTOM sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée : « nous avons 18 déchèteries essaimées sur le territoire de la CAHM, ce qui représente une pour 7 000 habitants. Nous récoltons plus de 120 000 tonnes de déchets par an, dont 50% sont récoltées via ces déchèteries ». Il a également mis en garde contre les décharges sauvages en promettant aux contrevenants de lourdes amendes (amende forfaitaire de 1 500 euros) et une surveillance accrue grâce à des caméras de vidéosurveillance camouflées dans les arbres. Rappelons que l'accès en déchèterie se fait sur présentation d'un badge, obligatoire pour les particuliers et les professionnels et que cet accès est gratuit pour les particuliers.

Des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes

En période scolaire, la sensibilisation pédagogique des plus jeunes reste un engagement fort du SICTOM. Ainsi, durant le mois de janvier, l'équipe des animateurs est intervenue dans les différentes écoles agathoises,

sur les thématiques du « cycle de vie des déchets » pour les élémentaires et de « la poubelle connectée » auprès des maternelles. L'équipe intervient également avec les animateurs environnementaux de la CAHM pour sensibiliser aux conséquences qu'ont, dans nos rivières et sur nos plages, les mauvais gestes qu'ils soient volontaires ou dus à la négligence.



2 nouvelles bornes biodéchets sur le Grau d'Agde



Le tri s'impose pour les dépôts en déchèterie, tout comme pour les déchets collectés en bacs, en bornes ou en colonnes. Le nouveau geste de tri des biodéchets s'installe dans les habitudes des usagers, particuliers et professionnels. Ainsi, 110 Bornes Biodéchets (les BB) ont été mises en service depuis 2024 conformément à la loi pour l'économie circulaire et près de 4 600 foyers agathois sont d'ores et déjà équipés de kits biodéchets. Pour accentuer les volumes collectés (transformés en compost), et pour renforcer la proximité avec les usagers, de nouvelles BB ont été installées fin janvier, dont 2 bornes supplémentaires au Grau d'Agde (rue des Sirènes et rue de la Rivière). Seuls les sacs biodégradables sont autorisés dans les BB.

> 112 bornes biodéchets

> 4 600 foyers équipés

> 120 tonnes récoltées en 2024

LA MAGIE DE NOËL A ENCHANTÉ TOUT L'ARCHIPEL















out au long du mois de décembre, des animations autour de la magie de Noël avaient pris place au sein de notre Archipel.

Ainsi, le Village de Noël du Cap d'Agde, avec sa patinoire en vraie glace et ses multiples chalets ont offert aux visiteurs un petit air de Laponie à deux pas de la plage, avec, pour les plus jeunes, des déambulations sur le thème de Disney©. Et pour réchauffer les cœurs, Francky Vincent a donné un concert, entre neige et soleil, dans une ambiance des plus festives. L'homme le plus attendu, le Père Noël, a fait 2 apparitions insolites et remarquées, l'une au Grau d'Agde où il est arrivé, après que les enfants aient déposé des lettres à son attention, en bateau, directement du fleuve Hérault, et l'autre, en Cœur de Ville, où le bonhomme rouge a descendu les murs de la cathédrale Saint-Etienne en rappel! Un Cœur de Ville qui n'était pas en reste avec des illuminations sur le haut de la Promenade récemment réhabilité, sans oublier les parades costumées dans les rues du Centre-Ville et les différents marchés organisés tout au long du mois de décembre par l'association des Commerçants du Cœur de Ville, l'association Cap sur mon Panier ou encore l'école de La Calandreta. Enfin, la MAg et le TAg ont proposé des spectacles pour tous les âges, tandis que l'École Municipale de Musique et Agde Musica ont fait résonner la magie de Noël à travers des chants et concerts.

TÉLÉTHON 2024 LES AGATHOIS TOUJOURS MOBILISÉS

Depuis 1987, l'AFM (Association Française contre les Myopathies) organise avec le Téléthon une opération de collecte de dons pour la recherche contre les maladies génétiques et neuromusculaires, qui a permis de nombreuses avancées médicales dans le domaine des myopathies congénitales et autres maladies dégénératives.

REMERCIEMENTS

Les Associations et les bénévoles participants, les services Municipaux, Intermarché, Hyper U, Norauto, les Maisons de Retraite Domity's et Sénioriales, les écoles Victor Hugo, Anatole France, Jules Verne et du Littoral, BADJ, la COMHA, Agde Swing Orchestra, Aqualand, le Casino Barrière, l'Hôtel Palmyra Golf, l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée, le Théâtre Agathois, la Médiathèque Agathoise, le Musée de l'Éphèbe et le Musée Agathois Jules Baudou, le Lien Agathois, ASAGATH, I'ADENA, la MJC, la section Rando de la MJC, la Chorale MJC Agde Choriolis, Arpèes Marseillan, Jean-Pierre Jisak et Clara, les Primeurs Solidaires, Dimension 34, Vous faire danser, la Passerelle du Patrimoine, l'Amicale des Bouliste du Front de Mer, la Confrérie des Pointus, les Villages d'Or, Agde Volley-Ball, Vertige Boutique, Magasin BUT, Millesim Institut, restaurant l'Ami Louis, l'Aéroclub Béziers-Cap d'Agde, le V and B, M. Pourilles et Pierrick Pubill



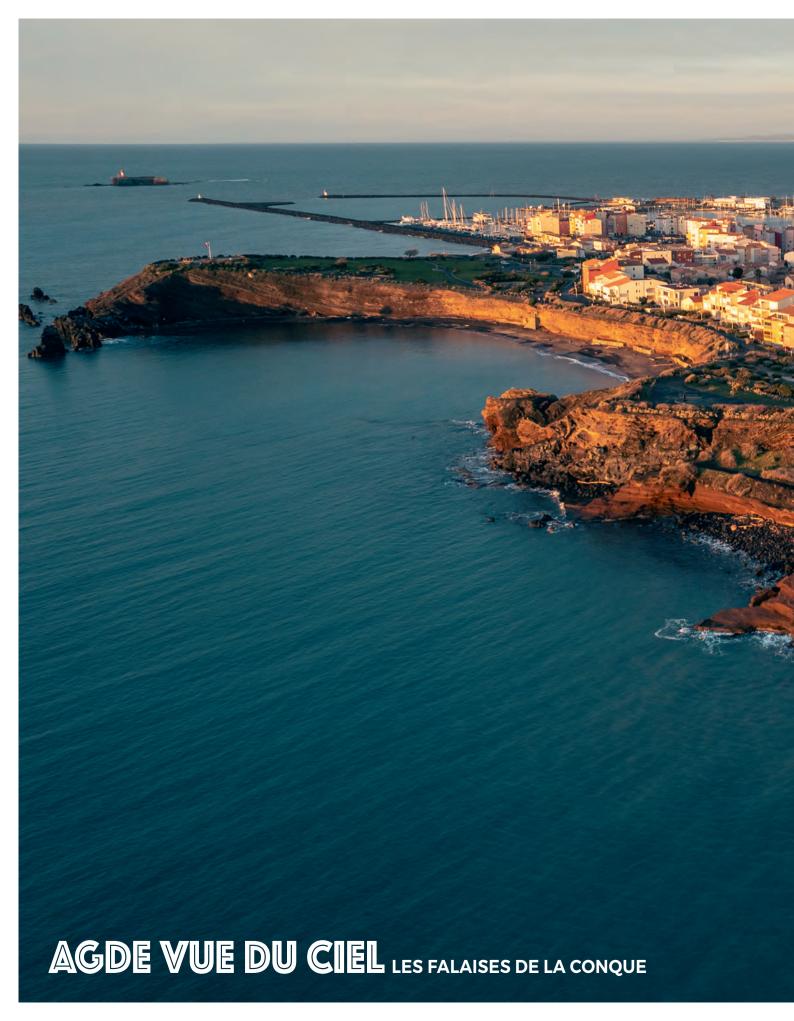


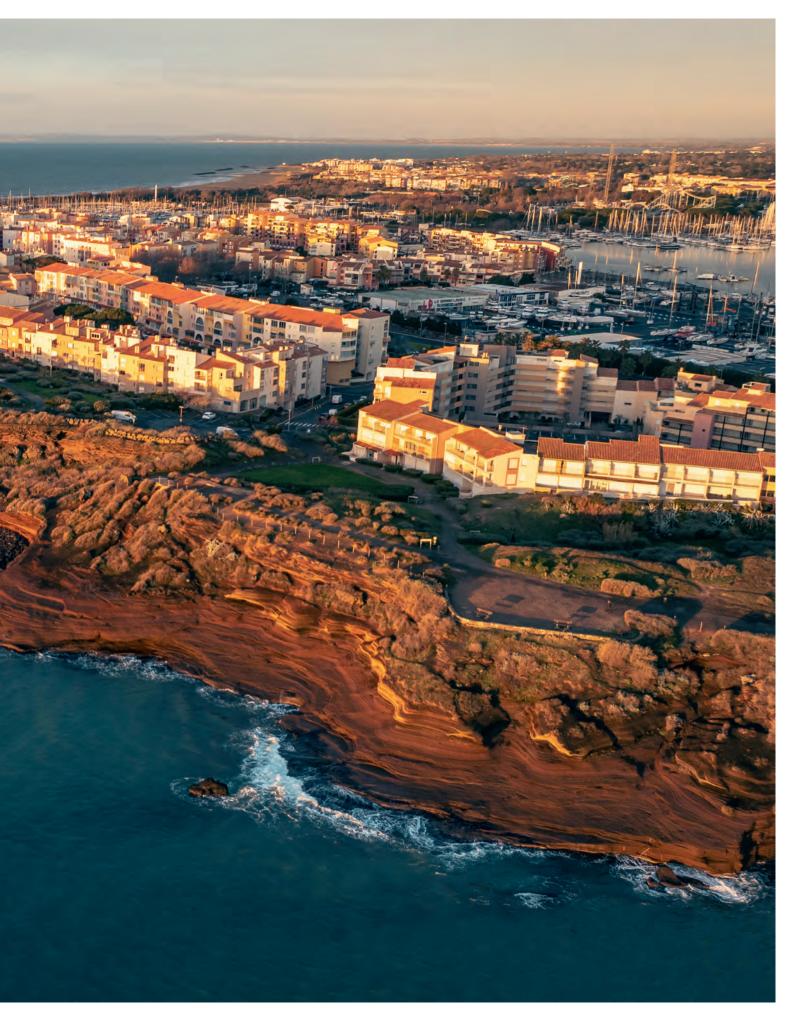
une somme de 10 968,75 euros.
La remise des dons a eu lieu au Moulin des Évêques, vendredi 20 décembre, en présence du Maire Sébastien Frey et de Christine Martinez, coordinatrice AFM Hérault-Ouest. Félicitations à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette édition 2024 du Téléthon à Agde.

Pour cette édition 2024, sous la coordination du Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde, les associations et les bénévoles se sont rassemblés durant le mois de décembre afin de récolter un maximum de dons grâce à des animations en tous genres. Une mobilisation des différents acteurs locaux, sous le contrôle de l'AFM Hérault-Ouest a permis de récolter



AFMTELETH





RING

LE BOXEUR AGATHOIS DIEGO NATCHOO SACRÉ CHAMPION EBU SILVER







'année 2025 commence de bien belle manière pour le boxeur agathois Diego Natchoo. Samedi 1er février, porté par un public venu en nombre au Palais des Sports et pleinement acquis à sa cause. l'ancien Champion de France a imposé sa loi en poussant son adversaire. le Roumain Florin Cardos, dans les cordes dès le début du combat, et surtout, à l'abandon après seulement deux rounds de disputés sur douze. Une victoire express et méritée, tant Natchoo a dominé son adversaire durant six minutes, le rouant de coups et l'obligeant même à mettre genou à terre et à être compté au cours du second round après un uppercut chirurgical. Ce succès logique propulse Diego Natchoo parmi les quatre meilleurs poids moyens européens, lui ouvrant les portes vers un futur championnat Européen, qui constituerait, à l'heure actuelle, le sommet de la carrière du protégé, âgé de 32 ans, de la Team Patrac's Brothers et du Boxing Olympique Agathois. Après l'annulation récente de son combat pourtant très attendu contre Bruno Surace, cette victoire acquise de main de maître est un réconfort pour le boxeur et son entourage. La prochaine échéance avec Diego Natchoo en tête d'affiche sera donc à suivre avec la plus grande attention.

LES JEUNES AGATHOIS MIS À L'HONNEUR

La Team Patrac's Brothers, basée à Agde, est reconnue pour sa formation de boxeurs, qu'ils soient professionnels, amateurs, ou encore dans la catégorie de la boxe éducative. Sous la direction de Frédéric Patrac, qui compte un titre de Champion du Monde à son palmarès et bien connu des Agathois, le club a formé de nombreux champions comme Florian Montels, consolidant ainsi sa réputation dans le monde pugilistique français. Le club met un point d'honneur à propulser en avant ses jeunes pousses. Ainsi, cette

soirée de gala a permis aux licenciés, des « tout-petits » aux nombreux amateurs du club, de monter sur le ring pour montrer leurs talents et leurs qualités. Un exercice toujours particulier pour ces amateurs de boxer à domicile, avec une pression qui devait être grande. Ils ont été salués, sur ce même ring du Palais des Sports, par Sébastien Frey, Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, et par Thierry Villa. Adjoint aux Sports et à la Jeunesse, lors de cette première soirée de boxe de l'année 2025 organisée par les Patrac's Brothers. Croisons les doigts pour que la prochaine, avec un Championnat d'Europe en tête d'affiche, ait lieu sur Agde!



RÉCOMPENSE

AGDE. LAURÉATE DU PRESTIGIEUX LABEL « VIVEZ BOUGEZ »



eudi 12 décembre s'est déroulée la remise officielle du label « Vivez Bougez » au Centre International de Tennis du Cap d'Agde. Un label mis en place en 2009 par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et qui récompense l'engagement et l'action des villes en faveur du sport et de la santé, dans

une logique intergénérationnelle. Aussi, quelques mois après l'obtention des 4 lauriers du label « Ville active et sportive », Agde continue de se distinguer dans le domaine du sport en devenant la 35ème ville d'Occitanie à obtenir le label « Vivez Bougez ». C'est le Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, Sébastien Frey accompagné de son Adjoint en charge

des Sports et de la Jeunesse. Thierry Villa. qui a reçu des mains de Pascal Étienne, délégué Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, le label « Vivez Bougez ». Au-delà de la reconnaissance de l'engagement de la Ville dans le développement d'une politique de « sport santé », il permet également de donner une direction aux actions à travers six objectifs, comme faciliter l'accès à la pratique d'activités physiques, améliorer les capacités physiques, préserver le capital santé, augmenter l'activité au quotidien, renforcer le lien social ou encore améliorer la qualité de vie. Au fil des années, la Ville a su faire fructifier et diversifier les possibilités de pratique sportive pour ses habitants, avec une importance particulière mise sur l'accessibilité des infrastructures et la promotion d'un bienêtre intergénérationnel.

Une belle récompense pour la Ville qui démontre sa vitalité et son engagement pour le sport.

HANDISPORT

UN PREMIER TOURNOI DE TENNIS ET PADEL FAUTEUIL

EN TERRE AGATHOISE

a première édition du Tournoi National de Tennis Fauteuil s'est tenue au Cap d'Agde du 12 au 15 décembre. Organisé au Centre International de Tennis, cet événement a rassemblé 24 joueurs nationaux pour des compétitions de Padel Fauteuil et de Tennis Fauteuil. Durant 4 iours. le CIT a ainsi offert aux nombreux visiteurs une occasion unique de découvrir cette discipline et d'encourager les sportifs en fauteuil, parmi les meilleurs de France. Le public a pu apprécier les performances et rencontrer le numéro 1 Français, Dorian Navarro, l'ex numéro 1 mondial. Laurent Giammartini ainsi que d'autres pépites du padel et tennis fauteuil. Lors de la remise des prix, Sébastien Frey, Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, a salué cette : « belle initiative qui vient confirmer l'engagement fort de la Ville envers le sport et la santé, qui fait suite à l'accueil de la Fédération Japonaise Féminine de Tennis Fauteuil qui avait choisi le CIT pour sa préparation

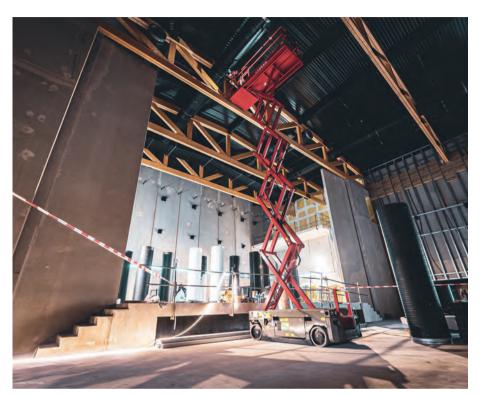


aux Jeux Paralympiques de Paris 2024. Je veux féliciter ici le directeur du tournoi, Jean-Félix Boudou, joueur agathois de tennis-fauteuil et ambassadeur du Sport de la Ville d'Agde, pour cette initiative et son engagement en faveur du développement et de la promotion du tennis et padel fauteuil. Je tiens également à remercier tous les bénévoles pour leur

participation et notamment les ramasseurs de balles pour ce tournoi. Ces derniers étaient des élèves volontaires du collège Notre-Dame d'Agde. Un grand bravo à eux pour leur mobilisation qui participe pleinement à l'inclusion des personnes à mobilité réduite que nous souhaitons voir se développer sur notre territoire ».

AMÉNAGEMENT

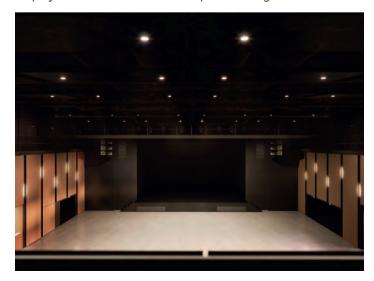
LA NOUVELLE SALLE DES FÊTES SERA LIVRÉE EN JUILLET 2025



'ancienne salle des Fêtes de la rue Brescou, devenue vieillissante et obsolète, n'était plus adaptée ni à la dimension de notre cité et moins encore au confort que doit offrir aux usagers ce type d'équipement. Aussi, il est apparu nécessaire de réfléchir à l'élaboration d'un nouvel édifice répondant aux nouvelles nécessités que ce soit en termes de capacité d'accueil mais aussi en termes de polyvalence. Le choix s'est alors porté

sur la zone des 7 Fonts, près du collège René Cassin et des différents complexes sportifs de la commune. Un lieu central, facile d'accès et pourvu d'un parc de stationnement important à proximité. C'est le cabinet d'architecture Peytavin -Claveau de Lima qui a hérité du projet, transférant son savoir-faire en matière de création d'équipement événementiel et polyvalent sur la future salle des Fêtes agathoise. Celle-ci sera entièrement modulable. En configuration avec fauteuils, une tribune télescopique d'une capacité de 488 places assises sera créée. Un parterre de sièges sur le devant de la scène pourra également être installé, augmentant la capacité jusqu'à 600 places assises. De plus, cette tribune télescopique sera rétractable et modulable, pouvant alors se coller sur l'avant-scène, offrant une configuration de salle plus intimiste. La régie technique se situera quant à elle en fond de salle, derrière les derniers rangs de fauteuils, ces derniers seront eux aussi rétractables et particulièrement confortables.

En configuration sans fauteuils, la salle des Fêtes pourra accueillir près de 1 400 personnes debout. Un véritable espace de qualité, spacieux et moderne, pour les futures manifestations culturelles ou associatives. Enfin, la configuration « repas » n'a pas été oubliée, puisqu'il sera possible de faire attabler près de 500 personnes. Une bonne nouvelle pour nos aînés et leur traditionnel repas de début d'année. L'espace comprendra également un bar sur le côté de la salle, ainsi qu'un extérieur couvert. Les services techniques et administratifs prendront, eux, leur quartier au premier étage afin de libérer le maximum d'espace au sol. Dernière bonne nouvelle, les travaux n'ont souffert d'aucun retard et sont dans les temps, pour une livraison de cette salle des Fêtes au mois de juillet 2025, comme annoncé initialement.





29

LE POINT SUR

LES COMITÉS **DE QUARTIER**

Afin d'organiser le développement maîtrisé des différents quartiers de la ville, en harmonie avec l'histoire de notre cité et en phase avec son avenir, et afin d'apporter les réponses précises et rapides aux demandes adressées par les Agathois, la Municipalité a mis en place, depuis plusieurs années maintenant, 7 Comités de Quartier sur la commune.

Animés par Sébastien Frey, Maire d'Agde, Louis Bentajou, Adjoint délégué au quartier du Cœur de Ville et à la Vie Quotidienne, Chantal Guilhou, Adjointe déléguée au Quartier du Cap d'Agde (Est et Ouest) et à la Commission Sécurité et Sylvian Viale, Conseiller Municipal en charge du Patrimoine Bâti et à la Politique du Stationnement Public, ils permettent d'assurer une concertation permanente entre les Élus et les Agathois. Les 7 Comités de Quartier de la commune sont : Cayrets, Rive Droite/Cœur de Ville, Monaco/Saint-Loup, Mirabel/Lyautey, Cap Est, Cap Ouest et Grau d'Agde/Tamarissière.

Chaque Comité de Quartier se réunit 2 fois par an pour des réunions de travail sous la présidence du Maire, et, chaque année, une réunion plénière par quartier est organisée, ouverte à tous les Agathois.

QUEL EST LE RÔLE D'UN REPRÉSENTANT DES COMITÉS DE QUARTIER ?

Un représentant de Comité de Quartier a pour but de maintenir le contact avec la population du quartier et d'assurer un relais avec le Secrétaire du Comité de Quartier. Sa mission est de collecter et de transmettre les remarques et suggestions des habitants, de soumettre des propositions destinées à améliorer la qualité de vie, ou encore de donner un avis sur les projets municipaux concernant le quartier et la ville. Il informe ensuite le Secrétaire du Comité des principales attentes des habitants du quartier. Ce dernier est en contact direct avec les Adjoints et Conseillers Municipaux concernés.

QUEL EST LE RÔLE D'UN SECRÉTAIRE DE COMITÉ DE QUARTIER ?

Au nombre de 7, un par quartier, il assure le lien entre les représentants des Comités de Quartier et la Municipalité. Il est l'interlocuteur privilégié des membres du Comité de Quartier, des habitants et acteurs du quartier avec les services municipaux pour tout ce qui concerne le quartier.

CALENDRIER DES RÉUNIONS PLÉNIÈRES DES COMITÉS DE OUARTIER 2025

CAYRETS: 5 mai à 18h au Moulin des Évêgues

RIVE/DROITE CŒUR DE VILLE : 7 mai à 18h au Moulin des Évêques

MONACO/SAINT-LOUP:
12 mai à 18h au Moulin des Évêgues

MIRABEL/LYAUTEY : 15 mai à 18h au Moulin des Évêgues

CAP EST/CAP OUEST : 21 mai à 18h au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée

GRAU D'AGDE/TAMARISSIÈRE : 28 mai à 18h au Moulin des Évêques















ШШпіш



Les récentes fouilles archéologiques de la Promenade, dirigées par Christophe Vaschalde de la Société Mosaïques Archéologie, ont mis à jour lors de la démolition de l'ancienne statue de Claude Terrisse, une capsule temporelle. qui avait été déposée dans ses fondations. Jeudi 6 février, le contenu de cette capsule a été dévoilé au Musée de l'Éphèbe en présence de Sébastien Frey, Maire d'Agde, d'Ève Escande Première Adjointe déléguée à la Culture et de Christine Antoine Adjointe en charge du Patrimoine.

nstallée en 1875 sur la Promenade, la statue reposait sur une fondation creusée dans les remblais antérieurs et bâtie en moellons de basalte liés au mortier de chaux. La capsule découverte mesure 40 x 12 x 12 cm et comporte une plaque en alliage cuivreux avec une dédicace : « À Claude Terrisse, capitaine de vaisseau, bienfaiteur des pauvres, décédé en 1673. La Ville d'Agde reconnaissante, 1875 ».

Elle contenait un parchemin manuscrit inédit établi lors de la pose de la première pierre de la statue le 12 juin 1875, et signé par l'ensemble des édiles de la commune. Deux feuillets en papier l'accompagnaient, l'un contenant le

UNE CAPSULE TEMPORELLE DÉCOUVERTE SOUS LE SOCLE DE LA STATUE DU CORSAIRE **CLAUDE TERRISSE**

testament de Claude Terrisse et l'autre une biographie détaillée du corsaire. En effet, cet illustre Agathois, mort sans enfant en 1673, fit des legs importants aux hôpitaux de la ville, qui permirent de subvenir aux besoins des nécessiteux pendant de nombreuses générations. En 1875, le monde politique agathois, soucieux de valoriser et de se réapproprier la mémoire de ce personnage, a fait ériger la statue en y dissimulant ces documents à destination des générations futures. La Ville souhaite aujourd'hui prolonger cet hommage à Claude Terrisse en demandant à l'État le dépôt de la capsule temporelle et des documents à l'issue de l'étude encore en cours menée par Christophe Vaschalde et l'équipe de Mosaïques Archéologie. Après restauration, la capsule et des fac-similés des documents graphiques pourraient être présentés dans le parcours permanent du Musée Agathois, qui fait actuellement l'objet d'un projet de rénovation et d'extension. Les documents originaux rejoindraient les Archives Municipales d'Agde pour y être conservés et ponctuellement consultés.



« L'ESPÉRANCE 1881 » OU LE RÉVEIL D'UNE ICÔNE MARITIME



Le 6 janvier 2025, soit 9 ans après son arrivée par camion au Chantier de Charpenterie de Marine du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise dans l'Aude, le bateau-bœuf « L'Espérance 1881 » a pu être remis à l'eau, en présence de Christine Antoine, Adjointe au Maire en charge du Patrimoine. Ce moment, hautement symbolique, marque la concrétisation de cinq années de restauration.

e bateau-bœuf a particulièrement marqué l'histoire maritime de la région et l'économie locale. À ce type d'embarcation correspond une technique de pêche originale : deux bateaux-bœufs naviguaient de front, à la même allure et traînant un filet, le « gangui », à l'image des bœufs tirant une charrue pour le labour. Cette technique de pêche se pratiquait dans le golfe du Lion, de Marseille à Port-la-Nouvelle et notamment au Grau-du-Roi, à Sète et à Agde.

L'« Espérance », construit en 1880 sur le chantier Vidal d'Agde, inscrit au titre des Monuments Historiques en novembre 2009 et reconnu Bateau d'Intérêt Patrimonial, est le dernier bateau de pêche de ce type en capacité de naviguer. La famille agathoise Malaval, pour laquelle il a été construit, possédait deux autres bateaux-bœufs, également produits en Agde entre 1880 et 1883: le « Providence », conserve de l'« Espérance », ainsi que l'« Indépendant ». Les maquettes en sont exposées au Musée Agathois Jules

Baudou. Après onze années au service de cette famille, l'« Espérance » est vendu et appareille pour le port de Sète. Ses différents propriétaires le maintiennent dans son activité, la pêche, jusqu'en 1944.

À partir de cette date, le « Dauphin » (baptisé ainsi depuis 1938) exercera différentes missions : opérations de déminage à Nice, recherches archéologiques sur le site d'une épave romaine, sécurisation des grands prix de Formule 1 et travaux d'enrochement du port à Monaco... La Princesse Grâce et son fils Albert y auraient appris les rudiments de la plongée sous-marine. Il participe également au tournage du film « Grand Prix » de John Frankenheimer en 1965 avec Yves Montand, James Garner et Françoise Hardy. À partir des années 1980, le « Dauphin » opère un changement de cap et navigue sur les canaux à destination de Strasbourg, puis en Allemagne, Belgique et Hollande, jusqu'en mer du Nord. En 1987, il est transformé en yacht de plaisance avec roof et cabine et rejoint Canet-en-Roussillon.

Baptisé « L'Espérance 1881 » en 2008, il appareille l'année suivante à destination d'Agde où il fera naufrage après bientôt 130 ans de navigation. La Ville achète alors le bateau pour la somme symbolique de 1€ et organise son renflouement. Conservé temporairement au chantier Allemand puis sur la Zone Technique au Cap d'Agde, le bateau est transféré en 2016 au Chantier de Charpenterie de Marine, où il sera restauré. Ce travail minutieux s'inscrit dans le respect des règles et des traditions de la charpenterie de marine et des savoir-faire, qui s'expriment à travers l'expérience de Yann Pajot, charpentier de marine, et de son équipe, des hommes et des femmes en insertion professionnelle. La charpenterie de marine implique l'utilisation de bois aux caractéristiques particulières tant sur les dimensions, la qualité ou encore la forme. C'est de la Futaie du Clos de la forêt domaniale de Bercé (Sarthe), labellisée Forêt d'Exception, que sont issus les chênes destinés à la restauration de la coque de « L'Espérance 1881 ». Cette ancienne forêt royale fournissait les chênes destinés à la construction des bateaux de la marine. C'est d'ailleurs dans cette forêt que 8 chênes furent sélectionnés en 2024 pour la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre-Dame de Paris. La restauration se porte désormais sur le gréement du navire. Dans quelques mois, à l'issue de ce travail, « L'Espérance 1881 » pourra à nouveau naviguer le long de la côte agathoise et rejoindre le port qui l'a vu naître et travailler, à Agde, place de la Marine.

SAISON CULTURELLE 2025









De gauche à droite : **« Un léger doute »** de Stéphane

De Groodt, **Marie-Estelle De Fougerolle**, **« L'Effet Miroir»** de Léonore Confino, **« Les Téméraires »** de Julien Delpech

« Les Téméraires » de Julien Delpech et Alexandre Foulon

C'est un voyage dans le temps qui a été proposé au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée jeudi 12 décembre. Un voyage à la fin d'un 19^{ème} siècle plein de bruit et de fureur, en 1894 plus précisément, lors d'un événement qui va diviser la France: l'affaire Dreyfus. D'un côté. l'Armée et l'État qui propagent de fausses rumeurs sur fond d'antisémitisme. De l'autre. Émile Zola et Georges Méliès. L'un avec sa plume, l'autre depuis son studio de cinéma, ils s'engagent dans une lutte pour la vérité. « Les Téméraires », de Julien Delpech et Alexandre Foulon, a mêlé avec limpidité

la petite et la grande histoire. où les artistes se lèvent d'une seule voix contre l'injustice, emportés dans le tourbillon des événements. Toujours sur les planches du Palais des Congrès, place à l'humour, et pas n'importe lequel ! C'est Stéphane De Groodt qui a offert un véritable « voyage en absurdie » dans sa propre pièce « Un Léger Doute ». Stéphane de Groodt a interprété son propre rôle dans une comédie aux accents existentiels et à la fantaisie absurde. Un spectacle qui a promené le public entre fiction et réalité, effaçant les repères entre comédie et vie privée. Un spectacle

schizophrénique et jubilatoire à souhait. « L'Effet Miroir » de Léonore Confino a de son côté, conté l'histoire d'un auteur à succès sur le déclin interprété par François Vincentelli, qui retrouve son inspiration avec l'écriture d'un petit conte poétique et aquatique, dont l'interprétation par ses proches va se révéler catastrophique puisqu'ils vont se reconnaître dans les personnages d'oursins, poulpes et autres créatures marines, décelant dans ces métaphores marines des messages cachés. Enfin. au Théâtre AGathois, deux rendez-vous étaient au programme avec, en premier lieu, samedi 25

ianvier un entretien inédit ainsi que différentes démonstrations - autour de la danse classique avec Marie-Estelle De Fougerolle, danseuse agathoise que le public a pu découvrir sur scène en France ainsi qu'à Monaco, et qui a répondu aux questions « pointues » du sémillant journaliste Paul-Éric Laurès. Dans un second temps, vendredi 31 janvier, la Compagnie « Käfig » a proposé une rencontre inattendue entre la viole de gambe, instrument à cordes très en vogue au 17ème siècle et la danse avec quatre danseurs pour une association puissante et inédite sobrement intitulée « Phénix ».



TRANSCENDANCE



EXPOSITION Espace Molière



Alejandro Berconsky est né à Buenos Aires, en Argentine, en 1969 et a grandi à Caracas, au Venezuela. Il étudie la communication et l'audiovisuel à l'université catholique Andrés-Bello, avant de se former à la sculpture et aux beaux-arts à l'École Federico Brandt au Venezuela. Il arrive à Montpellier en 1995, où il poursuit son travail artistique. Après avoir consacré de nombreuses années à l'étude des techniques mixtes, de l'image et du collage, il a renoué avec sa passion initiale, la sculpture, en effectuant un apprentissage dans l'atelier du sculpteur Ali Salem. Le travail du métal l'attire de plus en plus, il obtient





une qualification en soudure et se lance alors pleinement dans la sculpture métallique dont il se fera une spécialité. C'est dans son atelier/galerie récemment ouvert dans le petit village médiéval de Lagrasse dans l'Aude, niché au cœur des Corbières, que Berconsky s'attelle à peaufiner son art, à expérimenter de nouvelles formes et à développer une œuvre qui ne cesse de s'enrichir au fil du temps, et de ses nombreuses inspirations.

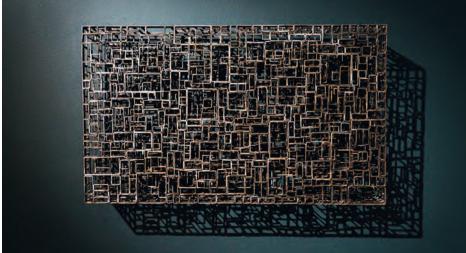
« Se perdre dans une œuvre, comme dans un labyrinthe »

C'est dans la splendide salle de l'Espace Molière, sous ces voûtes de basalte centenaires, que s'est déroulé, le jeudi 30 janvier, le vernissage de l'exposition « **Transcendance**» d'Alejandro Berconsky, Ève Escande,

Première Adjointe chargée de la Culture, a inauguré l'événement en compagnie de l'artiste, offrant lors du discours inauaural auelaues clés importantes afin de comprendre le monde tortueux et métallique de Berconsky. « Dans ces entrelacs d'acier, le regard se perd à l'infini, il plonge au cœur de la matière, voyage entre l'infiniment grand et l'infiniment petit dans cette galaxie immobile mais pourtant en mouvement » a évoqué la Première Adjointe afin de définir l'art de l'Argentin. Ainsi, à travers ses œuvres, Berconsky explore des thèmes contrastés tels que la beauté et l'agression, la sensualité et la dureté. Ses sculptures, qui mêlent formes organiques et géométriques, expriment cette quête d'harmonie, cette tentative folle de concilier l'irréconciliable, d'offrir le mouvement à l'immobile, la légèreté à la brutalité. « Aujourd'hui, la forme est devenue prétexte à ce qui se passe à l'intérieur. Ce que je trouve intéressant, c'est de pouvoir se perdre dans une œuvre, comme dans un labyrinthe, mais où le chemin change toujours » précise l'artiste. L'exposition « Transcendance » nous invite donc à aller voir « au-delà » des œuvres, magnifigues dentelles de métal dont il vous faudra dérouler, telle Ariane, le fil de l'histoire.

Exposition Transcendance

Espace Molière. Place Molière, Agde Une exposition à voir jusqu'au 22 mars. Du mardi au samedi, de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00





L'attrait touristique
et la vocation festive du tout
jeune Cap d'Agde, ainsi que
ses ambitions événementielles,
vont inciter la Municipalité à créer
un écrin original et polyvalent
afin d'accueillir les différentes
manifestations culturelles d'une
station en plein développement.
En 1980, s'achevaient ainsi
les travaux initiés par Jean
Le Couteur, d'un Palais
des Congrès moderne et insolite
établi en plein cœur du Cap
d'Agde.

n 1979. les travaux du Palais des Congrès du Cap d'Agde démarrent sur l'artère principale de la station. En effet, ce projet, qui s'inscrit dès l'origine dans le programme des équipements de la station, plante ses fondations près du Port et des commerces, entre le cours des Gentilshommes et l'avenue des Sergents. C'est un souhait de la Municipalité d'offrir aux Agathois et aux touristes une salle digne de ce nom, pour les nombreux événements culturels que proposait déjà la Ville. Avant 1980, la station disposait déjà d'« Arènes » implantées dans la pinède de la Clape, d'une capacité de près de 3 000 personnes, mais non couvertes, et d'une petite salle dans l'ancienne ferme de la Clape pouvant recevoir jusqu'à 250 personnes. L'engouement touristique pour la station et son développement économique ont engendré une montée en gamme de la destination. Il fallait alors une salle adaptée en conséquence, un lieu intermédiaire et polyvalent pouvant accueillir toutes sortes de manifestations culturelles et professionnelles. Ce fut ainsi chose faite, avec le Palais des Congrès du Cap d'Agde inauguré en 1980 et nommé, à l'origine, « Ensemble de Congrès ».

» UN BÂTIMENT EN RUPTURE AVEC LE STYLE LANGUEDOCIEN

Pour cette réalisation, Jean Le Couteur, issu du mouvement architectural « Moderne », va faire évoluer son style et sa vision du Cap d'Agde. En effet, le grand architecte breton va s'inspirer du style « International » pour façonner ce nouvel édifice. Le Couteur va alors construire un bâtiment en



rupture avec le style languedocien des maisons et des immeubles de la station, mettant en valeur les volumes par des surfaces extérieures lisses et sans ornementation, dans une expression épurée. Un style international qui se présente donc comme une tendance résolument moderniste recherchant le dépouillement et le principe de régularité des lignes dans la décoration. Car. si Le Couteur est l'architecte en chef de la station, c'est aussi en urbaniste et en bâtisseur de cité, qu'il agit, donnant un sens esthétique et une cohérence architecturale au projet. « L'architecture est éphémère, mais l'urbanisme engage l'avenir pour les siècles » avait-il pris l'habitude de dire.

» UN VÉRITABLE JEU DE NIVEAUX

L'Ensemble de Congrès du Cap a été inscrit, dès l'origine, dans le programme des équipements de la station et a fait l'objet de plusieurs études préliminaires pour aboutir à ce projet répondant aux besoins réels de la ville, aussi bien en période estivale que pendant le reste de l'année. Il est intégré au centre urbain comprenant déjà la Poste et les services municipaux, et possède des parkings et des dessertes à proximité. À sa conception, le Palais des Congrès était mis en scène dès l'arrivée par la place basse. Une place conçue comme une pièce ouverte, avec ses coins et ses recoins, garnie de bancs originaux

réalisés par Le Couteur et sur laquelle on peut voir les dessins du calepinage au sol effectués par Henri Martin-Granel, architecte et maître verrier. L'on emprunte ensuite les escaliers qui mènent à l'entrée principale du bâtiment. Un bâtiment qui possède deux étages et dont la majorité des fenêtres vont du sol au plafond, permettant une plus grande luminosité pour ce Palais enclavé au milieu du centre urbain. À l'intérieur, Le Couteur crée un véritable jeu de niveaux se raccordant avec les constructions existantes, jouant sur les paliers, les étages, les demi-étages et les sous-sols, instaurant ainsi une dynamique visuelle, permettant de percevoir du foyer central les différentes parties et activités du Palais.

» **RÉPONDRE** À TOUS TYPES D'ÉVÉNEMENTS

Le Palais des Congrès peut recevoir de 500 à 700 personnes dans sa salle plénière et sa vocation polyvalente lui permet d'accueillir congrès, expositions, conférences, pièces de théâtre, séances de cinéma, concerts et autres réceptions. Ses équipements sont prévus pour répondre séparément ou simultanément aux activités diverses, aussi bien par la nature que par le nombre de participants, grâce aux cloisons mobiles. Il comprend une salle de 52 places, 2 salles de 100 places, 1 salle de 90 places pouvant se diviser en 3, un accueil, des locaux administratifs, un foyer sur

plusieurs niveaux et des locaux annexes (loges, logement du gardien, office, dépôt, chaufferie...). À l'extérieur, se dessine son ossature en béton armé que l'on devine sous une couverture de toit en voûtain dans un pur style méditerranéen et un revêtement de façade en basalte concassé et en terre cuite afin d'éviter les enduits peints réservés à l'habitat. En continuant de cheminer sur ses escaliers extérieurs en enfilade, l'on arrive aux passerelles qui font le lien entre les plages et le Port, entre la mer et les commerces. À l'origine du projet, à la fin de la seconde passerelle, la plus longue, le cheminement piéton ne traversait pas le bâtiment du fond, mais il le contournait. L'ancien cheminement existe toujours et sert dorénavant d'accès PMR. Construites par Le Couteur, les deux passerelles desservent la partie arrière du Cap d'Agde, traversant la rue de la Flânerie, jusqu'à la place du Môle et son front de mer récemment réhabilité. Ce Palais des Congrès, pleinement intégré dans cet ensemble administratif, constitue l'un des premiers édifices publics du Cap d'Agde et s'est affirmé, au cours des années par sa vitalité culturelle, sa silhouette inédite et son architecture innovante. Il gardera d'ailleurs cette place centrale emblématique au cœur de la station, et dans le cœur des Agathois, car la Municipalité a décidé de le conserver et de le réhabiliter en y implantant un campus des métiers du tourisme, conformément à la volonté de développer un tourisme de quatre saisons.

36 DANS LE RÉTRO













#Photos n° 1 et 2 La « mode du naturisme » (vivre nu dans la nature) a vu le jour dans les années 1920/1925 dans des pays comme l'Allemagne, la Hollande ou encore les pays scandinaves... Et arrivera chez nous, au Cap d'Agde, en 1955 sous l'impulsion des frères René et Paul Oltra. Les deux frères aménagèrent entre le Cap et les Onglous, au milieu de vignes (qu'ils exploitaient) dans le sable et les marécages, leur Camping Naturiste, avec comme décor le Pioch, le château de Maraval, la mer et sa plage immense avec, encore, les canisses protégeant le campement des pêcheurs à la traîne.

#Photos n°3 et 4 C'est en 1962 que le camping encore entouré, mais pas pour longtemps, de quelques vignes prendra le nom de « Centre Hélio-Marin », publicité faite à l'aide de cartes postales et avec, naturellement les premières élections de Miss Naturiste.

Pour ce 17ème épisode de la série « Dans le Rétro », Louis Bentajou et Alain Carles vous présentent un focus sur le Village Naturiste du Cap d'Agde.







#Photo n°5 En 1970, la nouvelle station du Cap d'Agde se construit et le Centre Hélio-Marin des frères Oltra prend de l'ampleur avec la construction du port, de l'immeuble Port Ambonne et des premières villas résidentielles.

LE NATURISME À AGDE

- D'où êtes-vous?

en tenue d'Adam.

- D'Agde, tout près de Sète?
- Vous voulez dire du Cap d'Agde.
- Si vous préférez, c'est moins ringard.
- Vous connaissez, cette belle et ancienne cité?
- Bien sûr, on a un appart au camp « natu », si réputé.
- Attention! Nous sommes des amoureux de la nature, des naturistes. Loin de nous de s'exhiber, faut pas confondre on n'est pas des nudistes!

Quand on arrive de Béziers, qu'on sort de la bretelle, La haute statue de l'Éphèbe, emblème de l'Archipel, Du passé hellénique de la cité est la messagère. D'accord, mais n'est-ce pas un signe : il est nu comme un ver ! Ainsi donc comme une destinée annoncée, L'histoire du naturisme peut commencer.

Deux frères Paul et René viticulteurs laborieux, Après leur dure journée de labeur s'en allaient baigner, tout nus Dans une eau baignant leur terre et des plages inconnues. Ils y rencontraient, comment se trouvaient-ils là, quelques Allemands Qui, à l'abri des regards, comme eux se trouvaient Mais Bon Dieu, mais c'est bien sûr, se disent les deux frères visionnaires, Nous allons ici créer un camping naturiste, on deviendra millionnaires.
En 56, le Maire Louis Vallières donna son accord, ne voyant là qu'une utopie.
Le Centre Hélio Marin Oltra est né, les deux compères n'étaient pas atteints de myopie.
La doxa populaire ne voyait pas d'un bon œil ces étrangers, les « cu-nus ».
Certains autochtones, curieux, se cachaient dans les dunes.

Avec l'aménagement du Cap, ces lieux idylliques Deviennent sous l'impulsion d'une famille dynamique Des naturistes de tous horizons, la destination privilégiée. Le pari des audacieux frangins est gagné!

Espérant voir la nudité d'un sein.

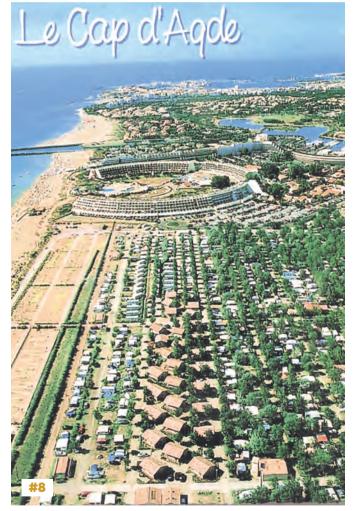
des fesses bien brunes.

Comme une pièce de monnaie, Agde aurait donc deux facettes, Côté pile le glorieux passé, coté face une renommée moins discrète. Il n'est pas question de tourner la page, Mais de tirer profit de ces deux images.

Michel SECO Janvier 2025









#Photos n°6 et 7 Tout s'enchaîne ensuite. La grande piscine et les bungalows destinés à recevoir les touristes ainsi que les immeubles « Héliopolis et Port-Nature » sortent du sable.

39

LIBRE EXPRESSION



MONSIEUR LE MAIRE. REVENEZ À LA RAISON!

L'opposition autour de Thierry Nadal demande, au nom des Agathois qu'elle représente, un retour rapide à la raison. Le dernier conseil municipal fut une caricature, qui nous rappelle que la majorité n'arrive pas à sortir du psychodrame généré par l'affaire d'Ettore.

Monsieur Frey, vous ne pouvez à la fois annoncer une rupture dans la politique municipale et faire pire que M. d'Ettore. Nous étions habitués à la gouaille de « Gilles », mais ce dernier n'avait pas pour seul objectif d'humilier les femmes et les hommes qui représentent avec honnêteté et dignité leur cité. Si vous aviez un peu de sens politique et de courtoisie, vous vous excuseriez de votre réponse orale et de votre attitude lors du conseil du 30 janvier dernier.

Du bon sens!

Les questions que nous vous avions posées et que nous continuerons à vous poser, ne sont que des questions de bon sens. Vous dites que vous êtes en rupture avec la gestion précédente mais que vous allez continuer comme avant. Vous dites que les comptes n'ont jamais été aussi bons, mais la seule marge de manœuvre financière que vous avez sert à rembourser la dette. Cela vous oblige à financer les projets initiés par votre prédécesseur avec toujours plus d'emprunt. Vous seriez un père de famille devant son banquier, comment justifieriez-vous de toujours emprunter pour des projets discutables, alors que vous êtes endettés à 90% de vos revenus.

« Discutable », oui les projets sont « discutables ». Vous annonciez « zéro euro » pour la remunicipalisation de la Sodeal et vous en avez déjà dépensé 65000 euros (que vous dites avoir oubliés) pour un cabinet d'Etude. Vous annoncez une passerelle à 7 millions, un port sur le canal du Midi à 16 millions, un parking à plusieurs millions. Nous aurions souhaité « discuter » avec vous de ces choix. Selon nous, ces orientations budgétaires auraient dû être centrées sur la remise en état des routes, l'éclairage et la sécurité urbaine, le développement des activités sportives ou un vrai débat sur le logement. Vous préférez systématiquement couper la parole et inonder l'espace public de discours fleuves et de plusieurs centaines de photos de vous chaque semaine. On le sait, le pouvoir peut éloigner n'importe qui de la réalité, des décisions sages et du bon sens que chacun possède en lui.

Notre rôle dans l'opposition, n'est pas de vous attaquer ou de vous critiquer gratuitement, mais, par le débat, de ramener les décisions qui engagent la ville à la raison.

« AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE » (AUJOURD'HUI « 100% AGDE ») VOIX DE L'OPPOSITION

Thierry Nadal, Marie-Josée Augé-Caumont, André Figuéras, Nadia Catanzano, Patrick Dumont

Les textes publiés sur cette page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés à la Direction de la Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportées.

DE L'ÉCHO DU SILENCE À QUESTION SANS RÉPONSE.

Chers agathois,

Je vous communique un extrait de mes questions orales posées à M. le maire en ouverture des deux derniers conseils municipaux.

«M. le maire,

J'aurais pu ce soir aborder plusieurs points concernant les dysfonctionnements de la municipalité :

Mais à toutes ces questions j'anticipe vos réponses

« Je n'étais pas maire, je ne le savais pas, je n'en ai pas le souvenir, je vous répondrai plus tard »

et d'autre part ces dysfonctionnements pâlissent face à un système organisé de conflits d'intérêts dans la gestion municipale des dossiers d'urbanisme.

Je limiterai donc mon intervention à une seule question concernant la transparence et l'éthique dans la gestion des dossiers d'urbanisme.

Les faits, parfaitement documentés, sont accablants :

Le 7 juillet 2022 en tant que président de la sté KORE vous faites l'acquisition en indivision de la parcelle KZ9 (18 avenue de Sète) sur laquelle se trouve une maison de 110m2 et terrain de 1082m2

Le 28 novembre 2022 usant de vos fonctions vous validez la division parcellaire de ce bien en 3 lots KZ350 351 352

Le 27 juillet 2023 en tant qu'adjoint à l'urbanisme vous signez un permis de construire sur la parcelle KZ350 autorisant une construction de 527 m², R+2, bureaux, commerces et habitation. Une belle opération financière!

Cette séquence révèle une instrumentalisation méthodique des fonctions électives au profit d'intérêts privés, en violation des articles L.2131-11 du CGCT, 432-12 du Code pénal et de la charte de l'élu local.

Au vu de la gravité de ces faits j'ai saisi le Procureur de la République et ai été entendue par le SRPJ.

Votre positionnement actuel conjuguant vos activités de marchand de biens et vos fonctions électives constituent une confusion des genres inacceptable qui pose légitimement la question de votre capacité à assumer vos responsabilités municipales.

Je demande donc:

- La publication exhaustive des liens d'intérêts des élus impliqués dans l'urbanisme
- Un audit externe indépendant des permis de construire
- La mise en place d'un registre des déports
- Des explications précises sur les mécanismes ayant permis ces dérives»

"M. lo mairo

Dans un contexte national ou le pouvoir d'achat des Français s'effrite et ou la dette publique atteint des sommets, notre commune ne peut rester sourde aux impératifs de rigueur budgétaire.

En janvier de multiples cérémonies de vœux, intégralement ou en partie financées par les agathois ont été effectuées: vœux de la ville d'Agde, vœux au personnel, vœux de l'agglo ou vœux aux acteurs du tourisme.

Ce coût m'interpelle et il me semble indécent d'avoir organisé ces 4 cérémonies aux frais des agathois alors que le taux de pauvreté sur notre ville est de 22% soit 8% supérieur à celui de la moyenne nationale!

Je vous demande donc:

De nous communiquer le détail des coûts engagés pour ces différentes cérémonies ainsi que le montant total annuel consacré à l'ensemble des cérémonies protocolaires et inaugurations de notre commune pour 2024 et 2025.

De réfléchir à une réorientation de ces budgets protocolaires vers des actions concrètes pour notre commune comme l'investissement dans des besoins urgents de voirie.

Cette transparence sur l'utilisation des deniers publics est essentielle, il est impératif aujourd'hui que chaque euro public soit dépensé avec discernement.»

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces questions et les non-réponses sur Facebook: fabiennevares anorn

Fabienne Varesano Conseillère municipale RN Députée suppléante RN

40 EN BREF

ÉVÉNEMENT

LE DERNIER BAIN DE L'ANNÉE AU VILLAGE NATURISTE A RÉUNI 584 COURAGEUX



e dernier bain de l'année, naturiste ou pas, est depuis le 31 décembre 1988 une tradition bien ancrée dans le cœur des Agathois. Pour cette 36ème édition, sous un ciel voilé, 584 courageux s'étaient donné rendez-vous en ce dernier jour de l'année 2024, au Village Naturiste pour braver les eaux de la Méditerranée. Dès 10h30, les feuilles d'inscriptions étaient disponibles pour les vaillants nageurs hivernaux qui se sont

rués dessus pour prendre part à cette tradition de Noël quelque peu atypique. Des participants ravis d'être là et qui s'étaient parés de leurs plus beaux atours. Des anges, des démons, des schtroumpfs, des lutins de Noël, les Daltons et, bien sûr, le gardien des mers Poséidon venu en personne surveiller ce joyeux cortège. Tous s'étaient déplacés sur cette plage qui avait pour l'occasion des airs de carnaval. Une tombola au profit de la SNSM (Société Nautique de Sauvetage en Mer) a

également été organisée en marge de l'événement afin de soutenir le travail primordial des sauveteurs. C'est en présence du Maire et Conseiller Départemental de l'Hérault, Sébastien Frey, qui a donné le top départ de l'événement, que nos courageux baigneurs se sont élancés, dans la joie et l'allégresse, dans une mer à 10°. Une baignade dans la plus pure tradition capagathoise, pittoresque et colorée, regroupant toutes les générations, du plus

jeune âgé de 5 ans, jusqu'au doyen qui venait de souffler ses 89 bougies. Cet événement organisé par l'Union des Professionnels du Tourisme Naturiste, la Ville d'Agde, le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap d'Agde, ainsi que la Route des Vignerons et des Pêcheurs a offert, à un public venu nombreux, un avant-goût d'été en plein hiver grâce à la témérité et à la folie douce de ces baigneurs qui ont fait souffler, sur la station, un joli vent de liberté. Une bien belle manière de dire adieu à l'année 2024, et de rentrer de plein fouet, grâce à une ambiance des plus conviviales, dans l'année 2025.



EMPLOI

UN JOB DATING CONSACRÉ À L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR



Pendredi 24 janvier a eu lieu le premier Job Dating de l'année réservé à l'hôtellerie de plein air, organisé par l'agence France Travail d'Agde au sein du Moulin des Évêques qui a accueilli près de 600 candidats venus rencontrer les 30 professionnels recruteurs présents. Cette matinée d'échanges a offert aux candidats l'opportunité de postuler direc-

tement avec les recruteurs pour l'un des 300 postes disponibles. Tous les secteurs de l'hôtellerie de plein air étaient représentés, dans des domaines aussi différents que la réception, le nettoyage, la maintenance technique, la restauration, l'animation ou encore la surveillance de baignade. Des postes pour tous les profils, débutants ou expérimentés, adaptés aux



besoins saisonniers et s'étendant sur des durées de 2 à 9 mois. Fort du succès de ce premier Job Dating de l'année, d'autres rendez-vous seront mis en place jusqu'en juin, avec notamment le 8 mars le Job Dating de l'Agglomération, au Palais des Congrès du Cap d'Agde, début avril le Job Dating au Village Naturiste et enfin début juin un Job Dating pour les postes estivaux de juillet et août.

PÉRISCOLAIRE

UN CONCOURS DE LECTURE À LA MAG QUI MET LES ENFANTS À L'HONNEUR



haque année, sous la houlette de la Direction Enfance et Famille, le service périscolaire, participe activement au grand concours national de lecture. L'objectif? Promouvoir le plaisir de lire de manière ludique et accessible. Le concept est simple: les enfants sélectionnent un court extrait d'une œuvre de fiction et le lisent à voix haute en public pendant trois minutes. Ce concours se déroule en plusieurs phases, permettant de désigner les

meilleurs lecteurs de chaque école, qui se retrouvent ensuite pour une grande finale inter-écoles à Agde. Cette année, la finale locale s'est tenue vendredi 17 janvier à la Médiathèque Agathoise, sous le regard attentif d'un jury composé de professionnels dont faisait partie Ève Escande, Première Adjointe au Maire en charge de la Culture, qui connaît bien cet exercice pour avoir été enseignante. Un moment toujours particulier pour les élèves de

lire à haute voix devant un public adulte, avec une gestion de stress pas toujours évidente. Alors, bravo à tous les participants pour leur implication et félicitations particulières à Lola, élève de CM2 à l'école Albert Camus, qui a remporté cette édition!

Prochaine étape pour Lola : la finale départementale où elle représentera la Ville à l'occasion de cette belle aventure littéraire!

RÉCOMPENSES

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES AU COLLÈGE PAUL-ÉMILE VICTOR



ardi3 décembre, devant des parents émus et fiers, Sébastien Frey, Maire d'Agde et Conseiller Départemental de l'Hérault et Samira Chikh, Principale de l'établissement Paul-Émile Victor, ont officié à la remise des « Certificats de Formation Générale », dont l'examen s'était déroulé en juillet dernier. Pour les élèves, qui sont désormais au lycée ou qui suivent des formations plus courtes, ce fut l'occasion de se retrouver à l'occasion d'un moment à la fois solennel et convivial. Cette remise de diplômes a également permis de mettre en lumière la bonne qualité de l'enseignement prodigué au sein du Collège Paul-Émile Victor, qui affiche un taux de réussite de 71%.

21 > 23 FÉVRIER SALON CRÉATIV'AGDE

Moulin des Évêques. Agde



1 > 2 MARS SALON DU BIEN-ÊTRE

Moulin des Évêques. Aade

SALON &2 MARS SOPHROLOGIF Yoga, reiki — Acupunctur LUMINOTHÉRAPIE FENG SHUI COSMÉTIQUES HATURELS Massages

2 MARS LA FOLLE HISTOIRE **DE L'ÎLE MYSTÉRIEUSE**

Théâtre Agathois. Agde

BUOUX ÉNERGÉTIQUES PRODUITS BIO



8 MARS **FORUM DE L'EMPLOI**

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée



15 MARS **PROFS EN SCÈNE :** CIRQUE EN HARMONIE

Théâtre AGathois, Agde



15 MARS **CONCERT « QUINTET HOT CLUB DE FRANCE »**

Château Laurens. Agde

23 MARS SAISON CULTURELLE: LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée



22 > 23 MARS **SALON DU VINYLE** ET DE LA MUSIQUE

Moulin des Évêques. Agde



29 > 30 MARS **SALON DU COUTEAU**

Moulin des Évêques. Agde



NAISSANCES

ESSADDIKI Jannah • ZAKHARY Ayden • NAVARRO Taylor • JAYMES Jade • YESILYURT Meva • MANDRILLON Noah • SERRANO Raphaël • GALTIER Nancy • BAUGEY Nélio • PATRAC Kele • FRAYSSE Mahyna • SCURTU Victor • DUFFAUT Melya • GIGNEYS Margot • GHOUSSOUB Neil



\$

MARIAGES

ZEMALI Oussama et BERRAHMOUNE Nihed • NAÏM Elmehdi et FERRIER Laura • AUBRY Nicolas et LINSENMANN Marie • WIREN Mathieu et GODEFFROY Alexandra • BAILLY Pascal et COMBEAUD Maryline • DIGIRONIMO Ornella et BOUCHET Ludivine



DÉCÈS

ALLIAS Françoise, 61 ans • ANDREU Jacqueline veuve MASSAL, 92 ans • BOUSQUET Claude, 88 ans • MERLY André, 84 ans • JOURFIER Henri, 82 ans • RAMET Léonardine veuve SIMUL, 88 ans • PINET Colette veuve CAPPA, 92 ans • HERNANDEZ Françoise épouse ADELL, 79 ans • KLAUS Audrey, 46 ans • GUILLOT Madeleine veuve NOUGARET, 101 ans • ADELL Germinal, 75 ans • BAUZELY Renée veuve ESCALIER, 88 ans • RENY Daniel, 82 ans • FAUDOT André, 91 ans • MAFFRE Andrée veuve MOTHES, 95 ans • MAVIT Marthe veuve DESSALLES, 95 ans • LEDUC Alain, 64 ans • PLAGNOL Christiane veuve EBURDERIE, 83 ans • MANZANARES Michel, 92 ans • PUECH Guy, 78 ans • COESNON André, 86 ans • PAGÈS Christiane épouse MÉLARA, 72 ans • GRÉZILLER Geneviève épouse REBEYREN, 60 ans • PIERNAS FERNANDEZ José, 60 ans • GAVINAUD Alexandre, 93 ans • DONNADIEU Arlette, 79 ans • BIRKS Ronald, 73 ans • FESSARD Sylvie épouse BOULAIS, 65 ans • GARNI Roland, 70 ans • SAUVAGNAC Monique veuve BENOIT, 88 ans • WALTER Jean LOZANO, 83 ans • GIBELLINO Marie-Claude veuve CROUZET, 82 ans • FERNANDEZ Antoinette, 78 ans • MARTINEZ Eliette veuve CAVERO, 77 ans

En vidéo

Sur Youtube: Ville d'Agde Officiel



LE DERNIER BAIN DE L'ANNÉE



EXPOSITION « TRANSCENDANCE » D'ALEJANDRO BERCONSKI

Retrouvez l'ensemble des publications sur <u>www.ville-agde.fr</u> et dans les lieux d'accueil municipaux

Publications municipales









Dimanche 13 avril 2025



KAYAK - COURSE A PIED - COURSE D'ORIENTATION - VTT A G D E

XII° EDITION

7h00 - 8h00 Accueil des coureurs Palais des Sports - Agde

9h30 Départ de la Course Face à la cathédrale - Agde

Renseignements et inscriptions : ats-sport.com

Organisé par la Ville d'Agde Direction des Sports

Tél. 04 67 94 65 60 sports@ville-agde.fr



